

Haute école pédagogique du canton de Vaud
Filière Enseignement primaire



hep/

Modules d'approfondissement BP53AP

3^e année

Présentation de l'offre
2024-2025

Juillet 2024

Modules d'approfondissement (modules BP53AP)

Madame, Monsieur,

Cette brochure a pour objectif de vous présenter les modules d'approfondissement proposés pour l'année académique 2024-2025.

Approfondissement des compétences en lien avec la prise en compte de la diversité des élèves

Les modules d'approfondissement ont pour objectif de permettre aux étudiant-e-s d'acquérir des connaissances plus approfondies dans un domaine choisi et d'y conceptualiser un projet autour de la prise en compte de la diversité dans leur futur métier. Tous les modules d'approfondissement abordent ainsi, par différentes thématiques et sous différents angles, la question de la prise en compte de la diversité au sein de la classe, afin de préparer au mieux les futur-e-s enseignant-e-s aux réalités de leur futur métier, ainsi qu'à la mise en oeuvre du Concept 360 dans les établissements scolaires du canton de Vaud.

Le module d'approfondissement à la HEP : modalités

Pour le semestre d'automne, vous choisissez un module d'approfondissement sur le demi-jour où vous êtes en formation à la HEP (inscriptions en septembre). Chaque module équivaut à 3 ECTS, ce qui correspond à un temps de travail demandé d'environ 90 heures, dont au minimum 28 heures de travail en présentiel, sous forme de cours ou de travail de groupes avec un-e enseignant-e. Votre présence et votre participation active à ces regroupements sont fondamentales.

En principe, les rencontres ont lieu les lundis ou vendredis après-midi. D'autres dispositions - selon les particularités des modules - sont annoncées en pages 5 et 6 du présent document et dans les textes de présentation des différents modules.

La certification fait référence à trois dimensions :

1. le faire (élaborer une réalisation de qualité),
2. la réflexivité (se situer en tant que futur-e professionnel-le et se situer au niveau du contenu du module, plus particulièrement par rapport au repérage de difficultés et à la mise en oeuvre de mesures adéquates),
3. la conceptualisation (analyser un cadre conceptuel clairement défini et issu de la littérature scientifique).

Modules annuels et modalités particulières

Les trois modules suivants sont annuels et valent chacun 6 ECTS.

- BP53-63AP-ID-b *Planifier, vivre et exploiter un camp*,
- BP53-63AP-ID-c *Gandhi et nous... So what ? Echange interculturel avec des enseignant-e-s indien-ne-s*,
- BP53-63AP-ID-x *Stage de 4 semaines en Suisse alémanique*.

Comme ils prennent en compte à la fois les enjeux des modules d'approfondissement et ceux liés aux questions d'interdisciplinarité, ils peuvent être suivis à la place d'un module d'approfondissement (BP53AP) et d'un module interdisciplinaire (BP63ID).

En plus de ces modules annuels, vous pouvez vous inscrire dès la 2^e année de formation aux modules suivants :

- BP53AP-w *Stage de 2 semaines en Suisse alémanique*
- BP63ID-z *Projet PEERS*

Pour vous y inscrire, merci de vous référer aux textes de présentation des différents modules, aux pages web de l'unité Relations internationales et mobilité ou de contacter l'adresse etudiants-mobilite@hepl.ch

D'autres possibilités vous sont également offertes, comme celle de faire valoir votre investissement dans une activité de contribution à la société (par exemple : atelier théâtre, chœur HEP, groupe vocal et instrumental et projet ou commission HEP).

Enfin, cette offre vous donne la possibilité de proposer un projet de formation personnel hors des modules offerts par la HEP, comme par exemple : la participation à un projet d'établissement, à un colloque national ou international, à une formation externe, etc. La réalisation d'un travail final de certification permet l'obtention de 3 ECTS en lieu et place des crédits obtenus pour la certification d'un module interdisciplinaire.

Attention : ces offres sont annuelles et nécessitent de ce fait une inscription au début du semestre d'automne. Des informations plus détaillées vous seront transmises par le Service académique en temps voulu.

La procédure d'inscription est la suivante

- Choisir un module en concordance avec votre horaire cours/stage en 3^e année.
- S'inscrire en ligne par IS-Academia, en suivant les directives communiquées par le Service académique.

Attention : le nombre de places par module est limité. Les premiers et premières inscrit·e·s auront en conséquence un choix que les derniers n'auront pas ! Une fois le nombre maximal atteint, l'inscription sera automatiquement fermée et vous devrez effectuer un autre choix.

Si un module n'atteint pas un nombre d'étudiant·e·s inscrit·e·s suffisant, il est possible qu'il ne puisse pas être dispensé en 2024-2025. Si cela devait se produire, vous en serez averti·e·s par le Service académique, et devrez vous inscrire dans un autre module d'approfondissement.

Si vous avez candidaté pour participer à un module nécessitant l'envoi d'une lettre de motivation au ou à la responsable, et avez été retenu·e pour y participer, vous ne devez pas vous inscrire à un module d'approfondissement.

- *Enregistrer votre choix*, en suivant précisément les consignes du Service académique et attendez la confirmation de l'enregistrement de votre inscription. Ceci peut demander un certain temps ! Evitez les modifications ! Seulement la dernière inscription effectuée – pour autant qu'il y ait suffisamment de place – pourra être prise en compte.
- *Imprimer votre choix et en garder copie.*

Avec tous nos vœux pour la suite de votre formation !

L'équipe de la filière et les équipes des modules d'approfondissement.

Lausanne, le 4 juillet 2024

Modules d'approfondissement (modules BP53AP)

Codes et intitulés des modules		UER	Responsable	Jour de cours	Page
BP53AP-b	Prévenir et gérer les problèmes de comportement en classe	PS	Ivana Mitrovic	Lundi 14h15	9
BP53AP-c	Résolution de problèmes dans l'enseignement des mathématiques	MS	Audrey Daina	Lundi 14h15	10
BP53AP-h	Enseigner et faire vivre la littérature jeunesse en classe	FR	Claire Detcheverry	Lundi 14h15	15
BP53AP-k	Mémoire et apprentissage : processus fondamentaux et aspects développementaux	DV	Eric Tardif	Lundi 14h15	17
BP53AP-l	Gestion de classe équitable et inclusive : développer les compétences sociales de tous les élèves	AG	César Gfeller	Lundi 14h15	19
BP53AP-p	Prise en charge scolaire des difficultés/ troubles en langage oral et écrit	PS	Catherine Martinet	Lundi 14h15	24
BP53AP-r	Outdoor education : vivre l'école dehors	SH	Ismaël Zosso	Lundi 14h15	27
BP53AP-t	Maladie, mort et deuil en milieu scolaire	SH	Christine Fawer Caputo	Lundi 14h15	29
BP53AP-v	La coopération : prévenir les conflits et enrichir son activité professionnelle	EP	Sandra Jourdan	Lundi 14h15	33

Modules d'approfondissement (modules BP53AP)

Codes et intitulés des modules		UER	Responsable	Jour de cours	Page
BP53AP-d	Enseigner les sciences de la nature aux cycles 1 et 2 par une approche expérimentale et innovante	MS	Marco Barroca-Paccard	Vendredi 14h15	11
BP53AP-g	De la difficulté d'apprendre au défi d'enseigner	PS	Maya Brina	Vendredi 14h15	14
BP53AP-j	Médiation culturelle en milieu scolaire : des expériences à vivre	AT	Sarah Thuner	Vendredi 14h15	16
BP53AP-l	Gestion de classe équitable et inclusive : développer les compétences sociales de tous les élèves	AG	César Gfeller	Vendredi 14h15	19
BP53AP-n	Développement psychomoteur et troubles de la motricité	DV	Céline Dufour	Vendredi 14h15	21
BP53AP-o	Des ressources et moyens d'enseignement motivants et innovants dans ma classe	MI	Emmanuel Flaction	Vendredi 14h15	22
BP53AP-q	S'inspirer de pédagogies critiques pour promouvoir l'égalité	AG	Muriel Guyaz	Vendredi 14h15	25
BP53AP-r	Outdoor education : vivre l'école dehors	SH	Ismaël Zosso	Vendredi 14h15	27
BP53AP-t	Maladie, mort et deuil en milieu scolaire	SH	Christine Fawer Caputo	Vendredi 14h15	29
BP53AP-u	Imagination et apprentissage : faire-semblant pour apprendre !	EN	Sylvie Muguerza Bengoechea	Vendredi 14h15	31
BP53AP-y	Les pédagogies actives : des origines à leur mise en œuvre actuelle	AG	Giorgia Masoni	Vendredi 14h15	36
BP53AP-a	La pratique du dialogue philosophique en classe	SH	Alexandre Herriger	3 jours	7
BP53AP-e	Références culturelles en langues étrangères et compétence interculturelle	LC	Ruth Benvegnen	3 jours	12

Modules d'approfondissement et interdisciplinaires annuels

Codes et intitulés des modules		UER	Responsable	Jour de cours	Page
BP53-63 AP-ID-b	Planifier, vivre et exploiter un camp**	EP*- SH-MS	Benoît Fafournoux	Lundi 14h15 ou vendredi 14h15	37

Modules inter-nationaux et de mobilité

BP53-63 AP-ID-c	Gandhi et nous... So what ? Echange interculturel avec des enseignant·e·s indien·ne·s	EN*-SH	Nadia Lausselet	***	39
BP53-63 AP-ID-x	Stage de 4 semaines en Suisse alémanique	LC	Sophie Sieber Meylan	***	41
BP53AP-w	Stage de 2 semaines en Suisse alémanique	LC	Sophie Sieber Meylan	***	34
BP63ID-z	Projet PEERS (Projet d'échange court, diverses thématiques proposées)		Hélène Çelik	***	43

Contribution à la société

Les offres ci-dessous sont annuelles. Elles comptent pour 3 ECTS et seront créditées au semestre 6 en lieu et place d'un module interdisciplinaire (BP63ID).

Les étudiant·e·s qui en choisissent une doivent s'inscrire en parallèle à un module d'approfondissement (BP53AP) pour le semestre 5.

BP53- 63CS-a	Atelier théâtre	MU	Carole Lesigne	Lundi 18h00	45
BP53- 63CS-b	Chœur HEP	MU	Julien Laloux	Mercredi 18h00	47
BP53- 63CS-c	Groupe Vocal et Instrumental (Pop/Rock)	MU	Timmy Schenk	Lundi 18h00	48
BP53- 63CS-d	Projet ou commission HEP		Filière Enseignement primaire		50
BP63PRP	Projet personnel		Filière Enseignement primaire		51

*UER responsable

**ce module requiert une demande de congé auprès de la direction de l'établissement lorsque l'étudiant·e est en stage de responsabilité B

***selon planification des projets

Responsable:
Alexandre Herriger
alex@eduphilo.ch

Enseignant:
Alexandre Herriger

Semestre:
24A

Contenu du module

La pratique du dialogue philosophique en classe consiste à donner la parole aux élèves et à établir une communication valable entre eux. Cela implique des prises de parole et la possibilité pour chacun-e de donner son point de vue. Pour nourrir ces échanges, l'adulte met l'accent sur l'écoute et le respect des points de vue proposés, ainsi que sur la possibilité de proposer un autre point de vue, d'affirmer sa position ou de manifester son désaccord. Il propose des relances qui permettent d'examiner un sujet sous plusieurs angles différents et, par un questionnement, il aide les élèves à dépasser la simple opinion pour approfondir leurs idées, les argumenter et les clarifier. Le mode de communication privilégié est celui du dialogue, car c'est un exercice dans lequel il ne s'agit pas de convaincre, ni de persuader les autres, mais simplement de partager ses idées. La posture d'interlocuteur-trice qui se forge au fil des ateliers n'est donc ni offensive ni défensive. Elle est plutôt constituée d'un désir de comprendre et d'avancer ensemble dans la résolution d'un problème.

Parmi les objectifs les plus valorisés par l'UNESCO concernant la pratique du dialogue philosophique figure l'apprentissage du bien vivre ensemble et de la citoyenneté. En effet, grâce aux échanges, les élèves découvrent l'autre dans toute sa différence (culture, vision du monde, valeurs, etc.). Petit à petit, ils s'ouvrent à la possibilité qu'il y a plusieurs bonnes façons de percevoir notre monde et que la différence est une richesse. Avec la répétition de la pratique des ateliers, il devient aussi possible de créer un climat de travail dans lequel les relations entre les élèves évoluent. Ils apprennent à cultiver l'échange et la compréhension de l'autre de façon plus naturelle.

La pratique du dialogue philosophique a des impacts sur les apprentissages, sur l'estime de soi et sur la socialisation des enfants. Elle connaît aujourd'hui un intérêt grandissant pour sa contribution à la formation de la personne en tant qu'individu autonome, libre et responsable.

C'est une pratique qui développe plusieurs compétences et elle donne l'occasion aux enfants de connaître un mode de communication dans lequel chacun-e s'écoute, donne ses idées et participe à la création d'un échange réflexif dans lequel les idées sont examinées sous différents angles et selon les perspectives des un·e·s et des autres.

Dans le cadre des 3 journées successives de formation (durant le semestre), les étudiant·e·s seront amené·e·s à s'immerger dans le processus conduisant à la création d'un dialogue philosophique afin de bien comprendre les enjeux d'une telle mise en pratique dans les classes.

Ce module a une organisation particulière car il se déroule sur un week-end (vendredi 27 septembre l'après-midi, samedi 28 septembre et dimanche 29 septembre) ainsi que le vendredi 22 novembre l'après-midi. **La présence est obligatoire** et elle est une des conditions de la certification.

Compétences visées : 1, 4, 6 et 7

En particulier:

- permettre à la classe d'exister comme un lieu ouvert à la pluralité des cultures,
- recourir à des démarches interdisciplinaires quand elles favorisent les apprentissages et l'intégration des connaissances,
- élaborer des approches didactiques variées et appropriées,
- concevoir et mettre en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage qui favorisent le développement de la créativité, de la coopération, de l'autonomie, de la communication et de la pensée critique,
- choisir et mettre en oeuvre des outils et faire une analyse critique de ces outils et de leur usage,
- tenir compte des composantes cognitives, affectives et relationnelles des apprentissages,
- faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'instauration de règles de fonctionnement de la classe et veiller ensemble à leur respect,
- favoriser l'intégration pédagogique et sociale de tous les élèves,
- proposer aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles qui les font progresser.

Certification

La certification porte sur trois axes : le faire, la réflexivité et la conceptualisation.

Elle repose sur 2 points :

- en groupe, création d'une histoire philosophique, en fonction de critères donnés,
- présence obligatoire lors de l'entier du module.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- comprendre les enjeux de la pratique du dialogue philosophique en classe,
- développer des compétences dans l'animation de dialogue philosophique avec les élèves,
- tester et évaluer un ensemble de techniques variées autour de la philosophie pour enfants qui sont applicables en classe,
- concevoir et mettre en place des séquences de philosophie pour enfants autour de questions existentielles, environnementales ou de société.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

La pratique du dialogue philosophique avec des enfants permet une intégration de tous les élèves, même en situation de handicap, y compris des élèves ayant des difficultés d'apprentissage.

De plus, on remarque que certains élèves, effacés en classe, prenant peu la parole lors des cours, adoptent une attitude différente lors des ateliers philosophiques et sont beaucoup plus actifs sur la durée.

Enfin, la pratique du dialogue philosophique permet aux élèves de découvrir ce que les autres pensent sur des sujets de la vie de tous les jours. Ils s'ouvrent à d'autres manières de voir et de comprendre le monde qui les entoure.

Responsable:
Ivana Mitrovic
ivana.mitrovic@hepl.ch

Enseignante:
Ivana Mitrovic

Semestre:
24A

Contenu du module

Les problèmes de comportement manifestés par certain·e·s élèves rendent parfois la gestion de classe difficile. A partir d'éléments théoriques, d'outils d'analyse et de pistes pratiques, ce module vise à permettre aux participant·e·s de mieux saisir la complexité des difficultés de comportement (définition, apparition, maintien et renforcement des dysfonctionnements) et de s'outiller afin de proposer aux élèves une prise en charge répondant au mieux à leurs besoins. Des éléments issus à la fois de la littérature et de mes expériences professionnelles auprès d'élèves avec des difficultés ou des troubles du comportement seront apportés en respectant le modèle de réponse à l'intervention (RAI, Sugai & Horner, 2002). Ce modèle se base sur trois niveaux d'intervention, allant du plus général (ou universel, destiné à l'ensemble des élèves – Tier 1) au plus individuel (Tier 3), en fonction de l'intensité et de la nature des comportements présentés par les élèves. Ainsi, les pistes pédagogiques proposées suivront la logique de ces trois niveaux d'intervention.

Compétences visées : 2, 3, 6 et 10

En particulier :

- recourir à des savoirs théoriques et réfléchir sur sa pratique pour réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action,
- discerner les valeurs en jeu dans ses interventions,
- accorder aux élèves l'attention et l'accompagnement appropriés,
- éviter toute forme de discrimination et de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents et des collègues,
- reconnaître les limites de son champ d'action et de ses interventions,
- définir et mettre en place un système de fonctionnement équitable et pertinent pour les activités de la classe,
- communiquer aux élèves des exigences claires au sujet des comportements scolaires et sociaux appropriés et s'assurer de leur compréhension et de leur respect,
- faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'instauration de règles de fonctionnement de la classe et veiller ensemble à leur respect,
- recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements non appropriés et pour intervenir efficacement lorsqu'ils se manifestent,
- maintenir un climat propice à l'apprentissage,
- tenir compte des dimensions cognitives, affectives et relationnelles de l'enseignement,
- collaborer à la conception et à l'adaptation de situations d'apprentissage, à la définition des objectifs visés et à leur évaluation.

Certification

Examen oral

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- porter un autre regard sur les problèmes de comportement à l'école afin de mieux comprendre les élèves qui les manifestent et intervenir au plus près de leurs besoins,
- analyser votre pratique d'enseignement et celle d'autrui afin de mieux comprendre, prévenir et gérer les problèmes de comportement de vos élèves.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

En apprenant à identifier (évaluation, compréhension, etc.) les problèmes de comportement des élèves ainsi que leurs besoins, leurs forces et leurs ressources, les participant·e·s à ce module seront amené·e·s à proposer un cadre d'intervention répondant aux besoins du plus grand nombre.

L'accent mis sur la prévention et sur une approche universelle de l'apprentissage (socle 1, concept 360) favorisera aussi le développement de connaissances et compétences pour prendre en compte la diversité.

Responsable:
Audrey Daina
audrey.daina@hepl.ch

Enseignante:
Audrey Daina

Semestre:
24A

Contenu du module

La résolution de problèmes constitue un élément essentiel de l'enseignement des mathématiques, comme en témoigne le Plan d'études romand qui pose cet objectif comme Visées prioritaires et le place au centre des Objectifs d'apprentissages. Pourtant, le choix de problèmes pertinents ainsi que leur gestion lors du déroulement en classe constituent une véritable difficulté d'enseignement et les (futur·e·s) enseignant·e·s peuvent se sentir peu outillés dans ce domaine.

Ce module vise donc, d'une part, à approfondir la question de la place et du rôle de la résolution de problèmes dans l'enseignement des mathématiques. D'autre part, la question de l'accompagnement des élèves ou de « l'aide à la résolution de problèmes » sera abordée en lien avec les résultats de recherches en didactique des mathématiques et en sciences cognitives. L'objectif sera de permettre aux étudiant·e·s de mieux connaître les processus en jeu lors de la résolution de problèmes et, ainsi, pouvoir mieux anticiper les interventions en classe.

Organisé sous forme d'ateliers, le module est pensé afin de permettre aux étudiant·e·s de découvrir différents outils pour penser l'enseignement de la résolution de problèmes. La formatrice apporte des exemples concrets de situations ou de dispositifs qui peuvent être proposés en tenant compte d'une progression de la 1H à la 8H. Un des objectifs du module est que chaque participant·e puisse constituer son document guide pour l'enseignement avec des éléments théoriques et des pistes pour l'enseignement de la résolution de problèmes qui auront été travaillés durant les séminaires.

Compétences visées : 1, 4 et 7

En particulier :

- approfondir la question de la place et du rôle des problèmes dans l'enseignement des mathématiques,
- développer des outils afin d'anticiper et accompagner les élèves en difficulté dans la résolution de problèmes,
- approfondir vos connaissances mathématiques des contenus enseignés aux cycles 1 et 2,
- découvrir des situations problèmes existantes dans les Moyens d'enseignement romand ou dans d'autres ressources.

Certification

Portfolio individuel constitué au fil du semestre.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- approfondir la question de la place et du rôle des problèmes dans l'enseignement des mathématiques,
- développer des outils afin d'anticiper et accompagner les élèves en difficulté dans la résolution de problèmes,
- approfondir vos connaissances mathématiques et didactiques des contenus enseignés aux cycles 1 et 2.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

Le module a pour objectif d'outiller les enseignant·e·s afin de favoriser :

- l'accompagnement des élèves en difficulté dans la résolution de problèmes en mathématiques,
- l'intégration des élèves en difficulté dans les cours de mathématiques par le biais de la résolution de problèmes,
- l'installation d'une image positive des mathématiques et de la résolution de problème en repensant notamment le statut de l'erreur.

Responsable:

Marco Barroca-Paccard
marco.barroca-paccard@hepl.ch

Enseignant·e·s :

Marco Barroca-Paccard
Karine Ryffel

Semestre:

24A

Contenu du module

Vous souhaitez approfondir vos compétences pour l'enseignement des sciences de la nature ? Vous aimeriez développer un enseignement ludique et innovant des sciences ? Vous voudriez vivre et concevoir des situations expérimentales qui fonctionnent ?

Dans ce module, nous vous proposons de découvrir, construire, pratiquer et vivre des séquences d'enseignement en sciences de la nature. Les cours, basées sur l'expérimentation, les partenariats et l'innovation, se dérouleront tant en salle de classe qu'à l'extérieur (Sortie nature à proximité de la HEP, Jardin botanique, musée scientifique, FabLearn).

L'ensemble du module permettra aux participant·e·s d'être mieux outillé·e·s pour organiser un enseignement scientifique avec leur classe. L'échange des séquences entre participant·e·s et les ressources apportées permettront de créer une collection d'outils utilisable en classe et permettant de couvrir un large éventail de thèmes et d'approches.

Compétences visées : 4, 5 et 7

En particulier :

- concevoir, animer des situations d'enseignement-apprentissage en sciences de la nature en fonction des élèves et du plan d'études,
- intégrer des partenaires (musée, jardin botanique...) et des approches innovantes (Approche « Maker » au sein du FabLearn de la HEP, escape game...) à ses enseignements,
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves.

Certification

L'évaluation continue se décline en trois temps :

- élaboration d'une séquence et des documents en sciences expérimentales,
- mise en œuvre de la séquence lors d'un séminaire,
- production d'une analyse didactique critique synthétique et propositions d'ajustements.

Les trois évaluations donneront lieu à une note.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- être plus à l'aise face à l'enseignement de cette discipline à travers les cycles 1 et 2,
- avoir la capacité d'intégrer des approches innovantes et des partenariats dans son enseignement des sciences
- disposer d'un stock de leçons de sciences expérimentales.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

La mise en œuvre d'enseignements expérimentaux propose une forme scolaire différente qui valorise le travail collaboratif des élèves et l'intégration de la diversité des compétences des élèves.

L'intégration des partenaires et des approches innovantes favorise une éducation scientifique et culturelle et un ancrage local pour tous les élèves.

La conception et mise en œuvre des situations d'enseignement-apprentissage en sciences de la nature nécessite d'anticiper les difficultés d'apprentissage pour concevoir un enseignement approprié au développement, au potentiel et aux besoins des élèves

Responsable:

Ruth Benveggen
ruth.benveggen@hepl.ch

Enseignantes:

Ruth Benveggen
Lucy Kottsieper

Semestre:

24A

Contenu du module :

Ce module constitue un complément à la formation de base en didactiques des langues. Il se base sur les éléments théoriques et les approches didactiques abordées dans les modules de didactique de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères au primaire. Il vise à approfondir les contenus culturels et à développer davantage les aspects interculturels respectivement de la compétence interculturelle, auprès des étudiant-e-s et des élèves.

Il focalise sur l'utilisation des documents authentiques avec un intérêt particulier sur les médias électroniques. Ces médias fournissent une foison de documents plus ou moins pertinents au niveau pédagogique. Il faut savoir les rechercher, les évaluer selon des critères précis, puis les adapter au public cible.

De part l'effet motivant des documents authentiques, facilitant l'accès à la compréhension, ouvrant à la discussion et aboutissant à des petites productions langagières par tous les élèves, ce module vise à favoriser l'inclusion et la coopération entre les élèves et se base sur une conception de la diversité centrée sur l'élève et la classe (geste, relation, effet sur les apprentissages). La différenciation est un élément clé de la réussite des séquences et sera un fil rouge à travers le module.

Compétences visées : 2, 4, 5 et 7

En particulier :

- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel,
- concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études,
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences des élèves,
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.

Certification

Dossier écrit comprenant les éléments suivants :

- une séquence différenciée basée sur du matériel authentique en langue étrangère,
- la justification du choix des documents,
- une analyse critique de la séquence (documents, activités, organisation de la classe) et de la démarche, en lien avec les concepts et aspects théoriques vus en séminaire.

Les dossiers sont en principe établis seul-e ou en dyades. Recherche, développement et première présentation/commentaires auront lieu durant le week-end. La présentation finale aura lieu lundi après-midi. Cette présentation n'est pas évaluée, mais constitue un prérequis pour la certification.

La participation active à la totalité du module est obligatoire et constitue une des conditions de certification.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez approfondir...

- la recherche de documents électroniques attrayants et variés (genre de textes, longueurs, thématiques) pour les élèves du primaire,
- la didactisation de tels documents, permettant de découvrir, commenter, comparer des contenus culturels,
- le développement de la compétence interculturelle des élèves, à travers des activités variées et différenciées,
- une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement,
- des activités d'enseignement-apprentissage variées, cohérentes et fondées aux plans didactique et pédagogique,
- à bon escient un éventail de techniques d'évaluation formelle et informelle (dont notamment l'autoévaluation des élèves).

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

L'enseignement des langues étrangères vise à développer des compétences langagières et culturelles dans les langues enseignées.

L'apprentissage scolaire des langues est conçu comme une contribution au plurilinguisme des apprenants. Proposant une approche intégrative de l'enseignement des langues, la formation à l'enseignement/apprentissage des langues aborde les aspects communs de manière transversale, tout en préservant les aspects spécifiques à chaque langue-culture.

Elle intègre les dimensions socio- et interculturelles ainsi que des démarches réflexives et métacognitives adaptées aux besoins de chaque élève, quels que soient ses besoins spécifiques.

Modalités particulières

Ce module sera donné sur des journées entières, aux dates suivantes :

- Samedi 2 novembre 2024 de 9h00 à 17h00
- Dimanche 3 novembre 2024 de 9h00 à 17h00
- Lundi 11 novembre 2024 de 14h00 à 16h00

Responsable:
Maya Brina
maya.brina@hepl.ch

Enseignante:
Maya Brina

Semestre:
24A

Contenu du module

Comment mettre en acte un enseignement qui tient compte des difficultés des élèves, tout en restant dans une exigence d'apprendre ?

Cette question traversera ce module qui traitera des liens entre pratiques d'enseignement et difficultés d'apprentissage. Dans une première optique, nous nous attellerons à identifier et à analyser l'impact des choix pédagogiques et didactiques sur les apprentissages des élèves (ou sur leur empêchement). Dans une deuxième optique, il s'agira d'identifier et d'analyser la difficulté d'apprendre dans ses dimensions cognitives, métacognitives et motivationnelles afin de penser une pratique d'enseignement efficace pour tous les élèves et ainsi favoriser un sentiment de compétence face aux élèves qui résistent à apprendre. Ce « dialogue enseignement-apprentissage » se situe dans une perspective de lutte contre la construction des inégalités scolaires, de prévention de l'échec scolaire et met en question les valeurs, les théories, ainsi que les outils de l'enseignant.e.

Il faut souligner que nous n'entrerons pas par les troubles d'apprentissage en tant que tels, mais bien par les difficultés d'apprentissage des élèves, difficultés générées ou non par un ou des troubles existants.

Il est à noter que les contenus de ce module d'approfondissement ont un lien avec les contenus des modules BP13ENS/23ENS/41ENS/42ENS.

Compétences visées : 2, 3, 4 et 7

En particulier :

- mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement,
- utiliser l'observation dans la classe, des informations sur les élèves et la recherche comme sources pour évaluer les résultats de son enseignement d'une part et pour expérimenter, réfléchir et revoir sa pratique d'autre part,
- répondre de ses actions en fournissant des arguments fondés,
- guider, par des interventions appropriées, les élèves dans leurs activités d'apprentissage,
- détecter les problèmes d'enseignement-apprentissage qui surviennent et utiliser les ressources appropriées pour y remédier,
- concevoir un enseignement approprié par rapport au développement, au potentiel et aux besoins des élèves.

Certification

Examen oral individuel.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- approfondir la compréhension de l'influence de l'enseignement sur les apprentissages des élèves,
- améliorer vos interventions pour qu'elles favorisent des apprentissages de qualité chez tous les élèves,
- développer vos compétences d'analyse de situations d'élèves en difficultés,
- contribuer à la lutte contre la construction des inégalités et de l'échec scolaire.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

La compétence 7 est articulée, dans ce module, par le biais de la focalisation de l'analyse des pratiques d'enseignement sur les situations d'élève en difficulté et la visée d'un enseignement qui permette à tous les élèves d'apprendre et de poursuivre une scolarité « ordinaire ».

Responsable:

Claire Detcheverry
claire.detcheverry@hepl.ch

Enseignante:

Claire Detcheverry

Semestre:

24A

Contenu du module

La littérature jeunesse représente une ressource incontournable lorsqu'il s'agit d'accompagner des élèves vers une lecture sensible et une ouverture au monde. Pour permettre la rencontre entre les livres et les élèves, vous apprendrez à analyser un texte de littérature jeunesse et concevrez des dispositifs didactiques. Vous développerez des outils pour promouvoir la lecture en classe et développer une culture littéraire.

Compétences visées : 1 et 4

Développer des savoirs, des outils et une pratique réflexive permettant de donner à la littérature la place définie dans les finalités de l'enseignement/apprentissage du français.

En particulier :

- manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner afin de favoriser la création de liens significatifs chez l'élève,
- manifester une compréhension critique de son cheminement culturel et en apprécier les potentialités et les limites,
- concevoir des activités d'enseignement-apprentissage variées, cohérentes et fondées aux plans didactique et pédagogique, et d'un niveau de complexité permettant la progression des élèves dans le développement de leurs compétences.

Certification

Examen écrit visant à vérifier les connaissances et compétences développées durant le semestre.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- construire votre bibliothèque de classe avec des références qui permettent d'enseigner la compréhension en lecture et l'interprétation littéraire,
- réfléchir aux critères de choix d'un album, récit, roman adapté aux objets d'apprentissage visés,
- approfondir l'étude des œuvres de littérature de jeunesse,
- élaborer des séquences d'enseignement/apprentissage.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

La diversité est traitée 1/ dans un choix d'œuvres qui mettent en scène des personnages ayant des parcours singuliers, 2/ dans une réflexion relative aux modalités de discussion en classe de thématiques sensibles présentes dans les œuvres de littérature de jeunesse.

Pour un aperçu des enjeux de ce module : <https://www.voielivres.ch/former-a-enseigner-la-litterature-de-jeunesse-comment-procede-t-on-a-la-hep-vaud/>

Responsable:
Sarah Thuner
sarah.thuner@hepl.ch

Enseignantes:
Véronique Portal
Sarah Thuner

Semestre:
24A

Contenu du module

Ce module a pour but de permettre aux participant·e·s de définir la culture artistique/musicale en utilisant quelques fondements de la médiation culturelle à l'école, c'est-à-dire : vivre une expérience sensible, échanger sur la création, mais aussi tester des processus de création qui favorisent une participation active et citoyenne (une culture pour tout·e·s et par tout·e·s). Pour cela, les participant·e·s seront amené·e·s à réaliser un parcours culturel, visiter une exposition, rencontrer un·e artiste/artisan·ne dans un atelier, assister à un spectacle d'art vivant (théâtre/danse/musique) et/ou, la projection d'un film.

Nous développerons l'idée de la participation culturelle par l'expérience esthétique et par la pratique en utilisant différents outils et situations (théâtre-image, atelier de création collective, amorces créatives, visite guidée, jeux, atelier d'écriture...). La finalité de ce parcours est la mise en place d'un projet de médiation culturelle pour les élèves qui sera expérimenté en amont au sein du groupe. Nous travaillerons essentiellement les compétences transversales (collaboration-communication-stratégies d'apprentissage-pensée créatrice-démarche réflexive) et nous nous intéresserons à la création à travers les arts visuels, les arts vivants, la musique, et ce, dans une visée interdisciplinaire.

En complément au module, les participant·e·s auront aussi l'occasion de participer au programme d'échange institutionnel Peers avec l'INSPÉ Versailles autour de la médiation culturelle en milieu scolaire.

Compétences visées : 1, 2, 6 et 9

En particulier :

- manifester une compréhension critique de son cheminement culturel et en apprécier les potentialités et les limites,
- créer des situations d'apprentissage favorisant l'interdisciplinarité et la diversité culturelle en vue d'optimiser l'intégration des connaissances,
- repérer, comprendre et utiliser les ressources (littérature de recherche et littérature professionnelle, réseaux pédagogiques, associations professionnelles, banques de données) disponibles sur l'enseignement,
- choisir des démarches ou modalités de travail qui permettent aux élèves de s'impliquer (dont notamment la coopération),
- identifier les partenaires de l'école, leurs ressources et leur fonction respective.

Certification

- Présence active aux visites et aux séminaires.
- Dossier de groupe sur un projet de médiation culturelle en milieu scolaire.
- Texte réflexif personnel.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- approfondir des didactiques AVI, ACM ou MUS et aborder l'interdisciplinarité dans la création artistique et les arts vivants,
- réaliser un projet de médiation culturelle en milieu scolaire,
- porter un regard critique sur ses pratiques culturelles et sur son rôle en milieu scolaire,
- privilégier des situations qui permettent à l'élève de mobiliser ses compétences transversales dans des contextes différents,
- explorer quelques pédagogies actives liées au domaine des arts,
- expérimenter par la pratique des démarches de création.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

La médiation culturelle se définit par la prise en compte de la diversité des élèves, de leurs savoirs et de leurs capacités. Elle valorise le contact de proximité, direct et personnalisé entre élèves et artistes, entre classe et institution culturelle à travers des formes d'expression multiples. Elle expérimente des formes de participation culturelles innovantes. Cette approche prend en compte les enjeux suivants : éducation artistique, inclusion sociale, éducation populaire, ancrage local dans les établissements scolaires.

Responsable:

Eric Tardif
eric.tardif@hepl.ch

Enseignant:

Eric Tardif

Semestre:

24A

Contenu du module

Le cours obligatoire BP13DEV traite principalement du développement psychologique de l'enfant. La présente proposition vise à rendre possible l'approfondissement de notions liées à la mémoire et à l'apprentissage. Ce cours vise à présenter les différents processus mnémoniques ainsi que leur développement. Les différents types de mémoires sont d'abord présentés (entre autres, la mémoire de travail, la mémoire épisodique, la mémoire procédurale et la mémoire sémantique). Des liens importants sont illustrés avec d'autres construits en psychologie, notamment avec les processus attentionnels et certaines théories de l'intelligence.

Plus spécifiquement, le cours vise à développer :

- l'étude compréhensive de la littérature scientifique portant sur les fonctions mnésiques,
- une meilleure compréhension des mécanismes cérébraux intervenant dans les différentes formes de mémoires,
- l'étude du développement des différentes formes de mémoires en fonction de l'âge,
- les différences inter-individuelles dans les différentes formes de mémoires,
- les interventions qui peuvent favoriser la performance dans des tâches de mémoire.

La mémoire n'est pas un construit unique impliquant un seul réseau neuronal. Différents types de mémoires ont été identifiés et sont probablement soutenus par des réseaux neuronaux particuliers. De plus, le développement plus ou moins rapide de certaines régions cérébrales (en plus des fonctions langagières) influence les performances dans différentes tâches mnésiques. A partir d'un certain âge, la plupart des individus vont développer des stratégies mnémoniques qui leur permettent une meilleure rétention de l'information. Fait important, les plus jeunes sujets qui n'utilisent pas forcément de telles stratégies de façon spontanée et peuvent parfois bénéficier de consignes simples afin d'améliorer leur performance dans des tests mnésiques. Au contraire, certaines situations (ex. double tâche) peuvent rapidement saturer les capacités mnésiques déjà limitées par l'âge ou par des différences individuelles.

Une distinction importante entre performance et apprentissage est illustrée par de nombreux travaux. De façon générale, les résultats montrent que certaines méthodes augmentent rapidement la performance mais ont beaucoup moins d'effets à long-terme. De plus, les sujets sont trompés dans leur prédictions : ils pensent souvent faire mieux avec la méthode la moins efficace. Ces résultats peuvent avoir des implications pour l'enseignement.

Compétences visées : 1 et 4

En particulier :

- agir en tant que professionnel critique et porteur de connaissances et de culture,
- concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des étudiants et du plan d'études.

Certification

La certification est basée sur un examen à choix multiples portant sur le contenu du cours. La présence au cours est très fortement recommandée afin de réussir l'examen (une simple consultation des supports de cours et des lectures ne sera pas suffisante pour réussir l'examen). Des informations claires seront mentionnées tout au long du cours avec pour objectif de favoriser au maximum la réussite de l'examen.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- mieux connaître les recherches empiriques sur les fonctions mnésiques et le développement,
- établir des liens entre le développement du cerveau et de la mémoire,
- mieux comprendre les modèles théoriques qui tentent d'expliquer le fonctionnement mnésique,
- développer des pistes d'interventions susceptibles de favoriser les fonctions mnésiques chez les élèves.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

Les performances dans des tests mnésiques (notamment des tests de mémoire de travail) s'avèrent d'importants prédicteurs de la réussite scolaire. Or, de grandes différences interindividuelles existent dans toutes les formes de mémoires. Plusieurs déficits sont accompagnés de troubles en mémoire de travail (et aussi dans d'autres formes de mémoires), notamment en raison de son lien étroit avec les capacités attentionnelles. Il devient ainsi essentiel pour un ou une enseignant-e de pouvoir apprécier les différences et adapter ses interventions en fonction des limites que chaque élève peut présenter. De plus, une collaboration active avec d'autres professionnel-le-s du milieu scolaire (par exemple des psychologues scolaires) implique de saisir certains concepts liés aux fonctions mnésiques.

Responsable:

César Gfeller
cesar.gfeller@hepl.ch

Enseignant·e·s:

Stéphanie Bauer
César Gfeller
Marie Jacobs

Semestre:

24A

Contenu du module

Ce module permet aux étudiant·e·s de construire des compétences professionnelles relevant d'une gestion de classe équitable et inclusive. Cette dernière est particulièrement importante au regard des enjeux de l'école inclusive, car elle permet de développer une pratique qui mobilise la diversité comme une ressource au service des apprentissages des élèves.

Ce module propose d'aborder la définition de la gestion de classe dans une perspective inclusive, en faisant référence à l'équité de participation aux activités de socialisation et d'apprentissage en classe. Il met en particulier l'accent sur la construction des compétences sociales chez les élèves, en tant que pilier fondateur d'un climat de classe favorable au développement des apprentissages et du bien-être de chacun. Ce module s'attache donc à pouvoir outiller les futur·e·s enseignant·e·s en matière de construction d'un climat de classe positif, par l'enseignement-apprentissage des comportements pro-sociaux des élèves.

Comment arriver à tirer profit de l'hétérogénéité de la classe et en faire une richesse où chacun·e peut se sentir reconnu·e et accepté·e ? Comment valoriser chaque élève et développer une cohésion de groupe positive ? Comment construire des relations positives entre l'enseignant·e et ses élèves ainsi qu'entre les élèves eux-mêmes ? Comment susciter des interactions entre pairs et permettre aux élèves « d'apprendre à coopérer » dans le but de « coopérer pour apprendre » ?

Compétences visées : 1, 2, 6 et 7

En particulier :

- agir en tant que professionnel critique et porteur de connaissances et de culture,
- prendre en compte la diversité culturelle et linguistique des élèves,
- permettre à la classe d'exister comme un lieu ouvert à la pluralité des cultures,
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel,
- recourir à des savoirs théoriques et réfléchir sur sa pratique pour réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action,
- planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves,
- définir et mettre en place un système de fonctionnement équitable et pertinent pour les activités de la classe,
- maintenir un climat propice à l'apprentissage,
- tenir compte des dimensions cognitives, affectives et relationnelles de l'enseignement,
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissages, d'adaptation ou un handicap,
- favoriser l'intégration pédagogique et sociale des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap,
- proposer aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles qui les font progresser.

Certification

L'examen est un dossier écrit individuel.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- construire des séquences qui permettent de développer les capacités transversales,
- favoriser la socialisation des élèves au service des apprentissages,
- développer une gestion de classe inclusive, donc équitable et juste, en construisant un climat de classe positif,
- disposer d'outils pour développer les compétences sociales des élèves,
- porter un regard réflexif et critique sur la mise en œuvre de moments d'enseignement.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

La prise en compte de la diversité constitue le fondement du module qui propose une approche de gestion de classe permettant de mobiliser cette diversité comme une ressource pour les élèves et la classe. Les approches pédagogiques mobilisées dans ce module participent de cette perspective, notamment : la pédagogie institutionnelle (Oury & Vasquez, 1967), la pédagogie coopérative (Johnson & Johnson, 2009), les approches interculturelles et inclusives (Borri-Anadon, Potvin & Larochelle-Audet, 2015) et la différenciation pédagogique (Tomlinson et al., 2003).

Ce module permet de développer la compétence 7 en ciblant particulièrement le niveau de maîtrise suivant : *concevoir un enseignement approprié par rapport au développement, au potentiel et aux besoins des élèves.*

Responsable:
Céline Dufour
cd@ergolausanne.ch

Enseignante:
Céline Dufour

Semestre:
24A

Contenu du module

Ce cours permettra aux étudiant·e·s de connaître les grandes étapes du développement psychomoteur ainsi que les relations entre les développements psychomoteur, cognitif et socio-émotionnel. Lors de l'apprentissage d'habiletés motrices fines ou globales, l'enfant apprend à apprendre car il doit résoudre des problèmes pour parvenir à son but. Plusieurs études scientifiques mettent en évidence un lien entre le développement psychomoteur et les acquisitions scolaires chez le jeune enfant. L'acquisition de l'écriture manuelle sera également développée.

Les étudiant·e·s seront également sensibilisé·e·s à l'importance que joue l'environnement dans le développement des habiletés motrices de l'enfant, que ce soit l'environnement familial, l'environnement scolaire ou les espaces de jeux. Ils et elles comprendront l'influence du jeu et de l'activité physique sur le développement des habiletés motrices.

Les étudiant·e·s seront amené·e·s à analyser les capacités motrices requises dans certaines activités scolaires (gymnastique, dessin, écriture, manipulation d'outils, etc...).

Ce cours permettra aux étudiant·e·s de connaître les principaux troubles du développement pouvant perturber le développement psychomoteur ainsi que les moyens de remédiation ou de compensation dans le cadre scolaire.

Les moyens pédagogiques alterneront présentations théoriques, vidéos, ateliers et études de cas. Des lectures d'articles scientifiques ou de chapitres de livres seront également proposées.

Compétences visées : 6, 7 et 9

En particulier :

- planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves,
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap,
- travailler à la réalisation des objectifs éducatifs de l'école avec tous les partenaires concernés.

Certification

Examen écrit.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- approfondir la connaissance du développement psychomoteur, comprendre les exigences requises pour une partie des activités des quatre premières années d'école,
- comprendre les difficultés que peuvent rencontrer certains enfants,
- connaître des moyens pour stimuler la coordination motrice et pour adapter les activités pour certains enfants.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

Ce module vise à favoriser le déroulement de l'enseignement en intégrant les exigences de coordination motrice. Par ailleurs, il s'agira de comprendre et de prendre en compte les difficultés de certains enfants afin d'adapter les modalités d'enseignement en conséquence et favoriser l'inclusion scolaire. Les enfants sont ainsi considérés dans leur individualité, et leurs besoins respectifs sont pris en compte dans le cadre collectif.

Responsable:

Emmanuel Flaction
emmanuel.flaction@hepl.ch

Enseignant·e·s:

Emmanuel Flaction
Avec la participation du
Future Classroom Lab

Semestre:

24A

Contenu du module

L'enseignant·e s'appuie quotidiennement sur des « médias » et canaux divers pour remplir différentes fonctions lors du travail avec ses élèves, les mettre en activité, informer, montrer, institutionnaliser, évaluer, par exemple :

- fiches, documents divers, circulaires, documents « papier », imprimés, découpés, plastifiés,
- affichage au tableau (noir, blanc ou numérique avec plus ou moins d'interactivité),
- jeux de plateau, matériel d'apprentissage plus ou moins ludique (p.ex. dominos de répertoire additif, jeu de l'oie de conjugaison, etc.),
- jeux éducatifs numériques (didacticiels, logiciels de simulation, etc.) sur ordinateur fixe ou portable, tablette,
- logiciels de présentation (p.ex. pour une réunion de parents ou la présentation d'informations),
- capsules ou documentaires vidéos, animations,
- ressources et outils en ligne, ressources du web,
- répertoires, moteurs de recherche en ligne,
- plateformes d'apprentissage,
- intelligence artificielle,
- etc.

Ces ressources sont souvent créées et utilisées de manière relativement intuitive en s'appuyant sur le bon sens et l'expérience. Ce module vous propose de vous outiller (théoriquement, pratiquement et « numériquement ») pour les mettre en œuvre sous un angle systémique.

Compétences visées : 2, 4, 7 et 8

En particulier :

- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel,
- concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études,
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap,
- intégrer les technologies de l'information et de la communication aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement et d'apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel,
- communiquer de manière claire et appropriée dans les divers contextes liés à la profession enseignante.

Nous répondrons notamment aux questions suivantes :

- Comment trouver, sélectionner, modifier ou créer des ressources de qualité et les mettre en œuvre de manière bien adaptée en classe, prenant en compte les besoins de tous les élèves (p.ex. une fiche ou une capsule vidéo) ?
- Comment donner des consignes écrites ou orales efficaces et adaptées ?
- Comment varier les ressources, les moyens utilisés et les méthodes pour créer de la redondance ?
- Comment jouer avec la complémentarité des ressources pédagogiques ?
- Comment créer une communication efficace et adaptée avec les élèves et les parents d'élèves ?
- Comment utiliser en classe les moyens à disposition : affichages numériques (TBI), ordinateurs, tablettes ?
- Comment se constituer du matériel éducatif motivant et intéressant ? Comment le trouver, le partager ?
- Comment respecter facilement les normes légales en lien avec le matériel utilisé, modifié, créé ou publié ?

Certification

Les étudiant-e-s seront invité-e-s à sélectionner, produire et expérimenter du matériel, des moyens, des utilisations pédagogiques en classe avec leurs élèves qui alimenteront un portfolio de 3-4 pièces (dont une pièce en petite équipe) qui constituera la certification du module.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- enrichir les modalités de travail et les ressources proposées aux élèves,
- donner du sens aux apprentissages et aux activités proposées aux élèves,
- développer la différenciation en classe,
- concevoir des situations pédagogiques motivantes pour les élèves,
- vous constituer des ressources et du matériel pour votre enseignement,
- améliorer vos gestes professionnels,
- expérimenter la place du numérique dans l'éducation et son impact sur les apprentissages,
- explorer la (co-)création et l'innovation dans votre enseignement.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

Les ressources et moyens d'enseignement sont au cœur de l'action pédagogique et des activités d'apprentissage. Nous verrons dans ce module, comment, au travers de ses choix, de la conception à l'utilisation, l'enseignant-e peut créer/utiliser/détourner un matériel...

- qui favorisera l'engagement et la motivation,
- qui sera aidant pour un élève en difficulté (et par conséquent aussi pour les autres élèves),
- qui permettra de créer un environnement riche où des choix seront offerts aux élèves,
- qui autorisera différents chemins d'apprentissage et différents rythmes,
- qui pourra bénéficier des outils numériques pour un meilleur accès.

Responsable:

Catherine Martinet
catherine.martinet@hepl.ch

Enseignante:

Catherine Martinet

Semestre:

24A

Contenu du module

Ce module abordera d'une part le développement du langage oral, les difficultés voire troubles à ce niveau (retard de langage, dysphasie, bégaiement...) et la prise en charge scolaire de ceux-ci. Il s'agira notamment de donner des repères pour savoir à quel moment s'inquiéter du développement langagier d'un-e élève, de savoir comment interagir avec un-e élève qui parle peu ou difficilement, et de découvrir des stratégies pédagogiques pour favoriser le développement langagier des élèves en classe. D'autre part, ce module traitera de l'acquisition des compétences fondamentales en langage écrit, des troubles dans ce domaine (notamment dyslexie, dysorthographe) et de la différenciation pédagogique requise en la matière. Il s'agira notamment de donner des précisions sur les signes d'alerte, de découvrir des pistes pour améliorer les performances des élèves en lecture-écriture, ainsi que de passer en revue les aménagements pédagogiques recommandés pour limiter l'impact de ces difficultés.

Compétence visée : 4, 5 et 7

En particulier :

- analyser et évaluer la matière contenue dans les plans d'études afin de réguler les activités d'enseignement apprentissage,
- guider, par des interventions appropriées, les élèves dans leurs activités d'apprentissage,
- prendre en compte la diversité des démarches des élèves,
- détecter les problèmes d'enseignement-apprentissage qui surviennent et utiliser les ressources appropriées pour y remédier,
- détecter, en situation d'apprentissage, les forces et les difficultés des élèves et ajuster son enseignement en fonction de ses observations,
- concevoir un enseignement approprié par rapport au développement, au potentiel et aux besoins des élèves,
- collaborer à la conception et à la mise en oeuvre d'un plan d'intervention spécifique pour les élèves sous sa responsabilité présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap,
- dépister les difficultés, prendre les mesures adéquates et s'adresser aux instances compétentes.

Certification

Examen sur table de 2 heures lors de la session d'examen, avec droit aux supports du cours.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

Mieux connaître le développement «typique», les troubles ainsi que les aménagements pédagogiques en matière de langage oral et de langage écrit.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

- concevoir un enseignement approprié par rapport au développement, au potentiel et aux besoins des élèves,
- collaborer à la conception et à la mise en oeuvre d'un plan d'intervention spécifique pour les élèves sous sa responsabilité présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap,
- dépister les difficultés, prendre les mesures adéquates et s'adresser aux instances compétentes.

Responsable:
Muriel Guyaz
muriel.guyaz@hepl.ch

Enseignantes:
Muriel Guyaz
Monique Henchoz

Semestre:
24A

Contenu du module

Ce module a pour objet le développement de dispositifs d'enseignement-apprentissage inspirés des pédagogies critiques, dont une modalité majeure est de porter un regard transformé sur nos actions, dans le but de pratiquer en conscience l'équité et de promouvoir le principe d'égalité à l'école.

Comment dans le quotidien permettre à chaque élève d'accéder aux savoirs, de développer ses compétences sans céder à la tentation du classement ou de la catégorisation ? Un tel questionnement nous invite à revisiter nos éventuels a priori, préjugés, stéréotypes. Mais comment ? Nous ne prétendons pas à une réponse univoque. Toutefois, l'entrée par les pédagogies critiques et ses différentes déclinaisons nous engage à débusquer et à déconstruire les rapports de sexe, de race et de classes agissant dans l'ordre scolaire, et qui sont des vecteurs de discrimination.

À la lumière des pédagogies critiques, notre capacité d'agir se situe dans un processus de prise de conscience de la valeur des relations que nous tissons avec nos élèves et l'ensemble de la communauté éducative. Elles nous apprennent à appréhender la classe comme un laboratoire social qui rend possible des modalités de relations sur un mode égalitaire.

Créons alors et déployons des dispositifs pédagogiques innovants, en stimulant les compétences d'apprentissage des élèves.

Les objectifs que nous visons sont :

- intégrer l'apport des pédagogies critiques et transformatives pour revisiter et renouveler sa pratique,
- réfléchir sa pratique enseignante, ses représentations de l'équité, de l'égalité et de l'inclusion en tension avec des systèmes de classification - hiérarchisation dont le rapport de genre est une composante majeure,
- développer une analyse de sa pratique enseignante,
- participer de manière active à la recherche et au développement de dispositifs pédagogiques.

Dans cette perspective, les participant·e·s seront engagé·e·s à conduire des analyses de situations au travers de thématiques telles que les règlements scolaires, les codes vestimentaires, le rapport au corps, la distribution et la place des corps dans les espaces, la mixité versus les violences de genre.

Par ailleurs, divers partenaires seront convié·e·s pour favoriser les liens entre les apports théoriques et les pratiques professionnelles, comme les bibliothèques scolaires, les musées ou la fondation PROFA. Notre intention à plus long terme est de permettre aux futur·e·s professionnel·le·s de se constituer un réseau qu'elles, ils pourront mobiliser une fois en fonction.

Enfin, plusieurs modalités et outils seront mobilisés pour impliquer les participant·e·s (jeu de rôles, podcasts, albums de littérature jeunesse, capsule vidéo, ...) dans une démarche active et créative.

Compétences visées : 1, 2, 3 et 4

En particulier :

- porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles et sur son rôle social,
- permettre à la classe d'exister comme un lieu ouvert à la pluralité des cultures,
- recourir à des savoirs théoriques et réfléchir sur sa pratique pour réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action,
- discerner les valeurs en jeu dans ses interventions,
- éviter toute forme de discrimination et de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents et des collègues,
- situer à travers les grands courants de pensée les problèmes de société qui se déroulent dans sa classe,
- prendre en considération les acquis, les représentations, les différences sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle), les besoins et les champs d'intérêt particuliers des élèves dans l'élaboration et l'animation des situations d'enseignement-apprentissage.

Certification

- Participation active aux séances du module, menées en salle ou en extérieur.
- Production d'un dispositif pédagogique, à expérimenter.
- Présentation du dispositif et analyse critique, avec propositions d'ajustements, restituées lors d'un examen oral.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- développer des compétences professionnelles et des pratiques d'enseignement - apprentissage qui visent à prévenir de potentielles discriminations, souvent peu conscientisées,
- insuffler dans la classe une dynamique d'ouverture pour que chaque élève soit encouragé·e à se développer en fonction de ses capacités, de ses aspirations propres et non en regard des normes et stéréotypes de genre.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

Le séminaire vise la recherche et le développement de dispositifs pédagogiques à partir d'une conscientisation des effets différenciateurs, donc hiérarchisant, de catégories telles le féminin et le masculin, le sexe, le genre, l'origine sociale et culturelle, le handicap visible ou invisible, l'apparence physique.

Responsable:
Ismaël Zosso
ismael.zosso@hepl.ch

Enseignant·e·s:
Florian Gilliéron
Mélyne Helfer

Semestre:
24A

Contenu du module

Marre d'être entre quatre murs ? Vous rêvez de sortir de votre classe et de transformer les alentours de votre classe en un espace d'aventure pédagogique ? Apprenez à faire l'école dehors !

Au cours de ce module, qui se déroule en extérieur, vous apprendrez à enseigner dehors et à transformer différents espaces en des lieux d'apprentissage qui croisent expériences ludiques, créativité et innovation didactique. Vous produirez des séquences d'apprentissage qui se déroulent en grande partie en extérieur et qui vont donner une dimension nouvelle à votre conception de l'enseignement et de l'école. Vous apprendrez à organiser l'école en plein air, à gérer des moments d'enseignement dehors, en forêt ou en milieu urbain, à développer votre créativité pédagogique. L'objectif est de faire évoluer une dynamique de classe et de ré-enchanter le rapport à l'environnement et au savoir des élèves. Vous parcourrez au fil des séminaires des lieux différents (forêt, campagne, ville, parcs) pour découvrir, expérimenter et maîtriser une méthodologie spécifique à l'outdoor education. A la fin du module, les dispositifs créés durant le semestre sont testés avec des classes.

Les deux groupes de séminaires (lundi et vendredi) ont les mêmes objectifs de formation mais deux formats différents.

Groupe du lundi

Le séminaire est plus orienté forêt et nature. Il se déroule en quatre blocs.

- deux séminaires lundi de 14h15 à 15h45 à Epalinges,
- un weekend terrain en cabane pour une formation immersive dans l'environnement. Le rendez-vous est donné le vendredi soir et se termine le dimanche à 16h00 (4-6 octobre),
- un séminaire de 14h15 à 17h45 pour tester des activités d'enseignement en forêt avec des élèves,
- un séminaire bilan en intérieur à la HEP.

Groupe du vendredi

Le séminaire a lieu une semaine sur deux de 14h15 à 17h45. Vous parcourrez au fil des semaines des lieux différents entre ville, parcs et zone péri-urbaine. En fin de semestre, vous aurez découvert et produit de nombreuses activités qui seront être testées dans le nord de Lausanne (Sauvabelin, Parc de l'Hermitage) avec une classe.

Compétences visées : 1, 2, 4 et 7

En particulier :

- proposer aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles qui les font progresser,
- concevoir des activités qui s'appuient sur les potentiels de la nature pour pratiquer l'inclusion d'élèves à besoin particulier,
- concevoir des activités d'enseignement-apprentissage variées, cohérentes et fondées au niveau didactique et pédagogique, et d'un niveau de complexité permettant la progression des élèves dans le développement de leurs compétences,
- mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de l'animation d'activités dans le cadre d'une sortie et de leur utilisation en classe,
- porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles et sur son rôle social en milieu scolaire,
- privilégier des situations qui permettent à l'élève de mobiliser ses compétences dans des contextes différents.

Certification

- Participation active aux séminaires.
- Participation obligatoire au weekend.
- Production d'une séquence en outdoor education.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- apprendre à enseigner hors les murs, en ville ou en pleine nature,
- explorer des démarches qui développent un esprit d'entraide et de solidarité positif,
- développer votre créativité pédagogique,
- découvrir une approche pédagogique favorable à la durabilité,
- sortir des sentiers battus.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

Enseigner dehors offre une multiplicité de points de vue sur les élèves et les situations préparées permettent aux différents potentiels de s'exprimer au mieux ce qui facilite les démarches d'inclusion. Cette approche pédagogique permet aussi de développer des pratiques qui prennent en compte la diversité des manières d'enseigner pour être au plus proche de ses propres valeurs.

Responsable:

Christine Fawer Caputo
christine.fawer-caputo@hepl.ch

Enseignante:

Christine Fawer Caputo

Semestre:

24A

Contenu du module

Pendant leur carrière, les enseignant-e-s peuvent être amené-e-s à vivre des situations douloureuses en lien avec la mort et le deuil. Que ce soit par le décès d'un-e élève, d'un-e collègue ou celui d'un parent, la mort s'invite parfois à l'école et quelquefois de manière si brutale (accident, meurtre, suicide) qu'elle peut déstabiliser fortement la communauté scolaire et engendrer une situation de crise. Dans ces situations, chaque professionnel-le a un rôle spécifique pour limiter les effets délétères sur l'institution et les élèves. Mais les enfants peuvent aussi être confrontés à la mort, parce qu'ils sont porteurs d'une maladie grave, comme un cancer : comment alors accompagner en classe ces jeunes atteints dans leur santé ? Comment gérer leurs absences ou leurs séjours à l'hôpital ? Comment adapter l'enseignement et aménager leur milieu scolaire ? Comment les accueillir lorsque la fin approche ?

En outre, la maladie grave ou la mort d'un proche (comme un parent) peut provoquer, chez l'enfant, des troubles traumatiques dont les manifestations, très variées, peuvent compromettre son développement affectif et social. Le deuil peut aussi impacter les capacités cognitives et provoquer une baisse de la concentration et de la mémorisation, ce qui peut avoir une incidence sur les apprentissages, voire être un facteur de décrochage. Par ailleurs, les multiples conflits armés et les crises humanitaires de ce début du XXI^e siècle ont augmenté la probabilité pour les établissements scolaires d'accueillir un ou plusieurs élèves réfugiés ou demandeurs d'asile. Ces jeunes présentent souvent un parcours de vie complexe, fréquemment marqué par des épisodes de deuil, de séparation forcée ou de traumatisme qui peuvent avoir des incidences sur leur scolarité et leur intégration.

Ce module propose de réfléchir au rôle de l'école et de l'enseignant-e dans la gestion de ces situations sensibles : Comment accompagner un établissement, une classe ou un-e élève endeuillés ? Avec quels acteurs ou actrices – internes et externes à l'école – collaborer ? Que mettre en place ? Comment en parler avec les élèves ou comment répondre à leurs questions ? Comment collaborer avec les familles ? Comment accompagner et soutenir mais aussi où s'arrêter et comment se préserver ? Toutes ces questions et bien d'autres seront abordées lors des séminaires.

Compétence visée : 3, 4, 6 et 7

En particulier :

- accorder aux élèves l'attention et l'accompagnement appropriés,
- respecter les aspects confidentiels de sa profession,
- recourir à des démarches interdisciplinaires quand elles favorisent les apprentissages et l'intégration des connaissances,
- maintenir un climat propice à l'apprentissage,
- tenir compte des dimensions cognitives, affectives et relationnelles de l'enseignement,
- favoriser l'intégration pédagogique et sociale des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap,
- rechercher l'information pertinente auprès des personnes ressources et des parents en relation avec les besoins et le cheminement des élèves,
- travailler en réseau avec les personnes ressources et les parents pour prévenir des situations difficiles et y faire face,
- participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention adapté.

Certification

La certification est un portfolio composé de 3 pièces qui seront élaborées tout au long du module.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

Réfléchir sur la gestion de situations particulières qui peuvent survenir en classe :

- une maladie grave que pourrait avoir un enfant et comment l'accompagner en classe ou durant ses séjours à l'hôpital,
- le décès d'un proche parent pour un élève et comment le soutenir durant sa phase de deuil ou comment adapter son enseignement,
- la disparition d'un pair, ce qui peut affecter toute la classe, ainsi que les enseignants,
- la gestion de crise que peut entraîner une mort inattendue et brutale (accident, meurtre ou suicide) et les outils pour y faire face,
- l'accueil d'élèves issus de parcours migratoires complexes ou de zones de conflit.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

Des élèves qui vivent une maladie grave, dont l'issue peut être fatale, des jeunes migrants qui arrivent de zones de guerre, des élèves endeuillés par la perte d'un parent ou d'un camarade de classe, ou une communauté scolaire secouée par un drame, ont des besoins particuliers liés à leur situation. A l'inverse de l'adulte, chez l'enfant, le deuil survient chez un être en plein développement psychique, affectif et physique et vient bouleverser durablement ses repères, son mode de vie, ses conditions d'existence. Ce qui amène fréquemment une chute des résultats scolaires, une diminution des facultés d'apprentissage et une détresse qui peut s'exprimer par le corps, les émotions et le comportement. Dans la perspective d'une école inclusive, les enseignant·e·s doivent rester attentifs·ves aux besoins de ces élèves et leur permettre de continuer au mieux leur scolarité en adaptant les conditions d'apprentissage.

Responsable:

Sylvie Muguerza Bengoechea
sylvie.vanlint@hepl.ch

Enseignant·e·s:

Nicolas Gagliarde
Sylvie Muguerza Bengoechea

Semestre:

24A

Contenu du module

L'imagination est au cœur des processus d'apprentissage, elle est nécessaire en algèbre comme en production écrite, en sciences comme en arts. Elle est une reconstruction créative de la réalité qui permet à l'être humain de s'approprier des savoirs sans en faire directement l'expérience, de se représenter l'immatériel ou l'abstrait. Mode spécifique d'activité intellectuelle, elle permet à l'homme à la fois de se distancer de la réalité et de mieux la connaître. L'enfant utilise son imagination aux mêmes fins lorsqu'il explore son environnement à travers le jeu de faire semblant.

Le module permettra de construire collectivement des situations d'enseignement-apprentissage qui prennent naissance au cœur du jeu de faire semblant.

Le séminaire sera organisé en 6 séances de 3h30 de travail collectif sur le mode lesson study (planification, mise en œuvre, analyse collective et amélioration des leçons) pour mieux appréhender les effets du jeu de faire-semblant sur les apprentissages de tous les élèves.

Compétences visées : 2, 4, 6 et 7

En particulier :

- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel,
- recourir à des savoirs théoriques et réfléchir sur sa pratique pour réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action,
- s'engager dans des démarches d'innovation ou de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle,
- concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études,
- concevoir et mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage qui favorisent le développement de la créativité, de la coopération, de l'autonomie, de la communication et de la pensée critique,
- choisir ou élaborer des approches didactiques variées et appropriées,
- privilégier des situations qui permettent à l'élève de mobiliser ses compétences dans des contextes différents,
- tenir compte des dimensions cognitives, affectives et relationnelles de l'enseignement,
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap,
- proposer aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles qui les font progresser.

Certification

- Participation active aux activités proposées et réalisation des tâches.
- Production en groupe de deux canevas commenté de leçon planifiée, mise en œuvre dans des classes, analysées en fonction de cadres conceptuels proposés et intégrant le faire-semblant dans une situation.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- apprendre à renouveler et maintenir le désir d'apprendre, d'imaginer et ... d'enseigner,
- comprendre le rôle de l'imagination dans l'apprentissage et comment elle peut être mobilisée pour améliorer les apprentissages des élèves,
- développer vos capacités à vous adapter et à faire face à l'inattendu,
- développer des pistes pour enseigner différemment et engager les élèves dans les processus d'apprentissage,
- élaborer, expérimenter et discuter collectivement de nouvelles modalités d'enseignement.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

Inscrit dans la perspective du socle commun et d'une pédagogie la plus universelle possible, le module propose la construction de nouvelles modalités d'enseignement apprentissage, et plus particulièrement, de dispositifs qui aident les élèves à mettre en œuvre les processus de pensée propres aux différentes disciplines scolaires. Par cela, l'objectif poursuivi est précisément le guidage des élèves qui ne saisissent pas toujours les enjeux du travail scolaire ou qui ont des difficultés à saisir les savoirs invisibles requis par les apprentissages à l'école. Ce module pourra donc contribuer au développement de l'imagination de tous les élèves et plus particulièrement, les élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage.

Responsable:
Sandra Jourdan
sandra.jourdan@hepl.ch

Enseignant:
Valérian Cece

Semestre:
24A

Contenu du module

Ce module présentera différents leviers variés favorisant la prise en compte de la diversité des élèves. Il contiendra des parties théoriques et des parties pratiques en salle de sport servant à illustrer les concepts théoriques et à vivre par son corps de nombreuses situations de coopérations.

Les axes suivants seront présentés :

- les différentes formes de groupement : comment faire des groupes ? Sur quels leviers jouer pour prendre en compte la diversité des élèves lors des formes de groupement,
- les jeux de collaboration à visée citoyenne et inclusive,
- les approches coopératives et leur visée d'inclusion et d'agir citoyen,
- PlayLü : outil numérique ludique et pédagogique favorisant la coopération (<https://play-lu.com/fr/>),
- la co-évaluation et les différents rôles des élèves,
- le tutorat réciproque : apprendre en apprenant à ses pairs.

Compétences visées : 4, 6 et 7

En particulier :

- concevoir et mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage qui favorisent le développement de la créativité, de la coopération, de l'autonomie, de la communication et de la pensée critique,
- recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements non appropriés et pour intervenir efficacement lorsqu'ils se manifestent,
- tenir compte des dimensions cognitives, affectives et relationnelles de l'enseignement,
- pour créer et maintenir les conditions favorables à un enseignement efficace, l'enseignant ou l'enseignante ne néglige aucun facteur déterminant. Il crée les conditions de sécurité et de respect d'autrui favorables à l'enseignement et à l'apprentissage, il mobilise l'attention de la classe par un enseignement à sa portée et stimulant, il varie les modes d'organisation, il renforce le sentiment d'appartenance des élèves à un groupe solidaire et qui se distingue par sa cohésion et sa capacité à apprendre ensemble,
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap,
- favoriser l'intégration pédagogique et sociale des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.

Certification

Par groupe de 2, les étudiant·e·s filment une situation de coopération à visée inclusive dans leur classe de stage. Pendant l'examen, ils et elles présenteront un extrait de 3 minutes de cette séquence (monté ou filé) et identifieront ses forces et faiblesses, puis proposeront des alternatives.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- prendre en compte la diversité des élèves au sein de vos classes en intégrant des outils favorisant la coopération et visant au bien-être social, notamment en éducation physique et sportive,
- prévenir ou réguler les comportements perturbateurs des élèves en utilisant la coopération en éducation physique et sportive, comme vecteur d'actions citoyennes.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

Elle est omniprésente dans tous les séminaires puisqu'elle apparaît comme le fil conducteur de toutes les situations d'apprentissages proposées.

Responsable:
Sophie Sieber Meylan
sophie.sieber-meylan@hepl.ch

Enseignante:
Sophie Sieber Meylan

Semestre:
24A

Contenu du module

Ce module qui propose un stage dans une classe de Suisse alémanique est équivalent à un module d'approfondissement et vaut 3 ECTS. Le stage de deux semaines est proposé aux étudiant·e·s de 2^e année ou de 3^e année; **il aura lieu du 14 au 25 octobre 2024 OU du 20 janvier au 31 janvier 2025.**

Cette offre de mobilité courte permettra aux étudiant·e·s de découvrir le fonctionnement d'une école primaire alémanique, ainsi que de développer leurs compétences didactiques et langagières.

Les participant·e·s seront placé·e·s dans une classe primaire du canton de Zürich ou du canton de Schwyz, sous la responsabilité d'un·e enseignant·e-hôte. Les étudiant·e·s seront amené·e·s à enseigner seul·e et en co-animation. Cette expérience d'immersion permettra aux étudiant·e·s de :

- Découvrir les pratiques pédagogiques des enseignant·e·s d'un autre système éducatif, en se focalisant sur les problématiques de l'inclusion et de la prise en compte de la diversité des élèves;
- Mettre en œuvre des séquences d'enseignement, notamment du français, basées sur les approches préconisées par les didactiques des langues étrangères et ainsi aborder l'enseignement-apprentissage d'une langue étrangère avec une nouvelle perspective;
- Pratiquer la langue allemande, notamment en renforçant leurs capacités d'interactions orales avec les élèves de la classe et les enseignant·e·s de l'école.

Ces deux semaines (week-end compris) seront également l'occasion de créer un futur réseau professionnel et de découvrir quelques aspects de la culture alémanique. En outre, les participant·e·s devront collecter auprès des élèves et des enseignant·e·s des ressources authentiques leur permettant de concevoir dans le futur des séquences d'enseignement pour l'allemand langue étrangère.

Une séance d'informations précédera les inscriptions. Les participant·e·s auront un atelier de préparation avant le départ. Une séance de bilan sera également organisée après le stage.

Compétences visées : 4 et 7

En particulier :

- prendre en considération les acquis, les représentations, les différences sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle), les besoins et les champs d'intérêt particuliers des élèves dans l'élaboration et l'animation des situations d'enseignement-apprentissage,
- choisir ou élaborer des approches didactiques variées et appropriées,
- encadrer les apprentissages des élèves par des stratégies, des démarches, des questions et des rétroactions de manière à favoriser l'intégration des apprentissages,
- favoriser l'intégration pédagogique et sociale des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap,
- proposer aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles qui les font progresser.

Certification

Les étudiant·e·s devront élaborer un dossier réflexif lié à leurs observations et aux comparaisons entre les systèmes éducatifs romands et alémaniques. Sur la base de leurs observations, elles ou ils mettront particulièrement en évidence les aspects liés à la gestion de la diversité des élèves, ainsi qu'aux pratiques didactiques et pédagogiques favorisant l'inclusion. Afin de guider les étudiant·e·s dans leurs réflexions, chacun·e devra rédiger un « journal d'étonnement » composé de photos et d'enregistrements. Un retour réflexif écrit et une esquisse de séquence didactique en allemand basée sur une ressource pertinente collectée durant le stage complèteront le dossier final. De plus, l'enseignant·e-hôte donnera un retour formatif concernant les prestations fournies par l'étudiant·e durant le stage.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez...

- découvrir un autre système éducatif et créer un réseau professionnel,
- développer vos compétences didactiques, pédagogiques et langagières.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

Vivre une immersion dans un contexte scolaire différent et employant une langue de scolarisation autre que sa langue première devrait sensibiliser les futur·e·s enseignant·e·s aux possibles difficultés de s'intégrer dans une nouvelle école et ainsi pouvoir développer des approches pédagogiques plus inclusives. De plus, les écoles alémaniques développent depuis de nombreuses années un enseignement basé sur la pédagogie du projet, les classes flexibles et l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers, ce qui devrait permettre aux participant·e·s d'enrichir leurs répertoires pédagogiques et didactiques.

Responsable:

Giorgia Masoni
giorgia.masoni@hepl.ch

Enseignantes:

Giorgia Masoni
Sylviane Tinembart

Semestre:

24A

Contenu du module

A l'heure actuelle de nombreux et nombreuses pédagogues s'accordent à dire que l'école d'aujourd'hui est une héritière des pédagogies actives développées et promues notamment par le mouvement de l'Education nouvelle (Vellas, 2023). Dans le projet d'école à visée inclusive porté par le concept 360° ainsi que dans le Plan d'études romand, notamment dans les compétences transversales et les objectifs de formation générale, nous pouvons retrouver une partie des principes fondateurs des pédagogies actives mis en évidence par les études de Wagnon (2019, 2021). En effet, afin de créer un climat de classe propice aux apprentissages et favorable à la mise en place de relations sociales positives (Gaudreau, 2017), plusieurs dispositifs pédagogiques tels que la pédagogie du projet, la pédagogie coopérative, les plans de travail, les ateliers, les espaces de parole partagés, etc. ont été et sont encore aujourd'hui préconisées par une partie des enseignant-e-s dans les classes ordinaires vaudoises. D'autres modalités d'enseignement sont également reprises en didactiques telles que la rédaction de textes libres, l'école en plein air, des situations problèmes, etc., autant de pratiques inspirées par les précurseurs de l'Education nouvelle.

Dans le cadre de la première partie de ce module d'approfondissement, les étudiant-e-s seront amené-e-s à développer leurs connaissances et leur culture en histoire de l'éducation avec une focale sur le mouvement de l'Education nouvelle et l'origine des pédagogies actives. A cet effet, ils-elles seront confronté-e-s notamment à l'étude et l'analyse de sources primaires ainsi qu'à la découverte de matériel d'enseignement en usage depuis la fin du 19e siècle pour rendre plus actifs et actives les élèves. Ils-elles seront aussi amené-e-s à porter un regard critique sur les moyens et méthodes proposées par leur prédécesseurs.

Dans la deuxième partie de ce module, les étudiant-e-s seront encouragé-e-s à concevoir des projets mettant en œuvre une modalité de pédagogie active en classe. Cette démarche envisage la mise en place d'une approche de l'histoire publique de l'éducation qui rapproche le contexte académique au contexte scolaire (Bandini, 2019).

Compétences visées : 1, 2, 6 et 7

En particulier :

- manifester une compréhension critique des savoir à enseigner afin de favoriser la création de liens significatifs chez l'élève,
- présenter et adopter différents points de vue et concepts en se référant à des cadres théoriques,
- mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement,
- choisir des démarches ou modalités de travail qui permettent aux élèves de s'impliquer (dont notamment la coopération),
- faire participer les élèves à certaines prises de décision qui concernent la vie de la classe,
- concevoir un enseignement approprié par rapport au développement, au potentiel et aux besoins des élèves.

Certification

L'examen individuel consistera à présenter oralement un poster résumant les composantes du projet envisagé ainsi qu'une analyse critique de sa faisabilité.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- approfondir votre connaissance de dispositifs de pédagogie active et de leurs origines en adoptant une démarche historique,
- découvrir et manipuler du matériel pédagogique ancien et actuel,
- concevoir un projet incluant une modalité de pédagogie active.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

La prise en compte de la diversité se fera à deux niveaux. D'une part, la rétrospective et la présentation de différents types de pédagogie active permettront aux étudiant-e-s d'acquérir des outils à mettre en œuvre en classe et à concevoir un projet favorisant la différenciation pédagogique et renforçant le rôle actif des élèves dans leurs apprentissages. D'autre part, au second niveau, chaque étudiant-e sera amené-e à s'approprier plus particulièrement une pédagogie active de son choix.

Responsable:

Benoît Fafournoux
benoit.fafournoux@hepl.ch

Enseignants:

Benoît Fafournoux
Denis Haan
Ismaël Zosso

Semestres:

24A et 25P (annuel)

Contenu du module

Ce module d'approfondissement et interdisciplinaire a la particularité d'être à mi-chemin entre un module théorique et le stage. Il s'adresse aux étudiant-e-s des 2 profils. Nous encourageons fortement les étudiant-e-s du profil 1-4 à s'y inscrire pour apporter une autre dimension plus globale à ce camp.

Planifier, vivre, exploiter : les étudiant-e-s auront pour tâche au cours du semestre 5 de concevoir un camp d'une semaine de A à Z, qu'ils elles vivront avec une classe de 5P ou 6P pendant l'inter-semestre de janvier-février 2025. Dans un second temps au semestre 6, l'accent sera mis sur les prolongements possibles que ce camp apporte dans une idée d'interdisciplinarité et d'utilisation du terrain pour l'apprentissage. Tout au long de ce module, les étudiant-e-s seront encadré-e-s par des formateurs d'EPS, de SHS ou de MS.

Ils elles recevront les bases nécessaires pour mettre en place un projet pédagogique d'une semaine, grâce aux apports dans les domaines de la planification, du budget, de la responsabilité et des enjeux d'un contexte hors de la classe en EPS, science et SHS (durabilité, CE et histoire géographie) afin de mettre sur pied l'ensemble du camp.

Pour les élèves dont ils elles auront la responsabilité, les étudiant-e-s prépareront les journées complètes du camp avec un maximum d'activités de plein air. Pour l'EPS, l'accent sera mis sur le ski de fond et les raquettes à neige. Les étudiant-e-s bénéficieront de moments de formation sur les bases techniques des deux principales activités.

Enfin, pour avoir un autre regard sur l'environnement, des démarches d'enseignement en plein air seront préparées, en CE pour le 1-4 et en sciences (humaines et de la nature) pour le 5-8.

Avant le camp, un accompagnement permettra la mise en place d'un projet de camp. Durant le camp, un bilan réflexif aura lieu quotidiennement sous forme d'échanges, en vue de donner à chacun-e les compétences nécessaires pour réaliser plus tard son propre camp. Les séminaires, qui suivront le camp, permettront de revenir sur les activités vécues, de s'engager dans une réflexion sur les prolongements possibles à ces activités ainsi que de transposer certains apports du camp dans d'autres disciplines ou dans la vie de la classe.

Ce module est constitué de 14 séminaires de 2 heures répartis tout au long des deux semestres, d'une journée de reconnaissance, en principe le **samedi 5 octobre 2024 (date à confirmer en début de semestre 24A)** pour les 2 groupes; d'une demi-journée d'enseignement avec la classe partenaire (à fixer) et du camp du **dimanche 26 janvier au vendredi 31 janvier 2025. Attention, le camp aura lieu juste après la session d'examens de janvier et juste avant le stage bloc du 6^e semestre.**

Il est à préciser que les étudiant-e-s en stage B doivent au préalable faire une demande de congé auprès de leur Direction, puisque ce camp a lieu pendant une semaine scolaire.

Compétences visées : 1, 2, 4 et 7

En particulier :

- porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles et sur son rôle social,
- échanger des idées avec ses collègues quant à la pertinence de ses choix pédagogiques et didactiques,
- encadrer les apprentissages des élèves par des stratégies, des démarches, des questions et des rétroactions de manière à favoriser l'intégration des apprentissages,
- concevoir et mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage qui favorisent le développement de la créativité, de la coopération, de l'autonomie, de la communication et de la pensée critique,
- proposer aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles qui les font progresser.

Certification

La certification porte sur trois axes : le faire, la réflexivité et la conceptualisation.

Elle repose sur 3 points :

- une participation active (initiatives, remarques constructives et critiques, etc.) durant les phases de planification et de prolongement (ante et post camp),
- la présence obligatoire lors du camp, lors de la journée de reconnaissance et lors du moment d'enseignement avec les élèves,
- un examen oral : pour soutenir la réflexion.

Ce module vous conviendra si vous avez êtes...

- intéressé·e par l'opportunité qu'offre un camp pour élaborer un projet pédagogique interdisciplinaire,
- prêt·e à vivre une expérience de travail en groupe et de collaboration sur plusieurs journées,
- curieux·se de découvrir des élèves hors des murs de l'école et dans des activités particulières,
- à la recherche de développer des compétences dans la gestion d'un groupe d'élève en plein air, même en conditions difficiles et hivernales,
- intéressé·e de construire des outils pour réaliser des activités de plein air,
- prêt·e à partager une semaine avec des élèves et des collègues,
- sensible à entrevoir des prolongements post camp dans l'enseignement en classe,
- curieux·se d'élargir les possibles pour sa pratique quotidienne en classe.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

La prise en compte de la diversité au sens large s'appuie sur la compétence 7 du référentiel et notamment la composante 7.2 : *proposer aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles qui les font progresser*. Les activités en plein air vont par définition déstabiliser les élèves, le cadre de travail étant largement différent de celui de la classe. Là où certains élèves se dévoileront et s'épanouiront, d'autres seront plus anxieux de la perspective de passer leur première nuit à l'extérieur de leur contexte familial. La mise en place des activités et des tâches devra donc tenir compte de tous les élèves quel que soit leurs difficultés et agir en fonction des situations lors de la réalisation de ce camp. Le but étant, de créer des situations permettant à chaque élève de mettre en valeur ses qualités.

L'interdisciplinarité dans le module apparaît ainsi

Par définition un camp est pluridisciplinaire. Son organisation est complexe et exige de la part de l'enseignant·e des compétences dans la gestion administrative, dans la gestion des élèves et dans la mise en œuvre pédagogique des enseignements. C'est donc à ces problématiques que vont pouvoir se confronter les étudiant·e-s au cours de ce module.

Au cours de ce camp, la notion d'interdisciplinarité sera largement explorée. La présence de 2 formateurs d'UER différentes permettra aux étudiant·e-s de construire des activités mettant en interaction des champs disciplinaires différents (EPS, sciences ou SHS). Au final, ce module permettra de mener une réflexion sur les apports pédagogiques de ce type de pratiques, non seulement en camp, mais également dans un quotidien scolaire.

Responsable:
Nadia Lausset
nadia.lausset@hepl.ch

Enseignantes:
Nicole Goetschi Danesi
Nadia Lausset

Semestres:
24A et 25P (annuel)

Contenu du module

Découvrez de nouveaux mondes, tant humains, culturels que pédagogiques et vivez une expérience de développement professionnel marquante en intégrant l'apport de penseurs de l'éducation indiens et occidentaux, et vous appuyant sur la force d'un collectif binational.

Au cours de ce module annuel (AP-ID) dont une partie se déroule en principe en Inde, vous apprendrez à construire des savoirs autour d'un enjeu de la durabilité interdisciplinaire, puis à l'enseigner à des élèves en mobilisant des pédagogies alternatives et l'apprentissage par l'expérience.

Ces moments d'enseignement, développés en commun, seront analysés avec nos partenaires indien-ne-s, en étudiant les processus d'apprentissage et les valeurs éducatives sous-jacentes. Le lien entre les démarches travaillées et votre enseignement au quotidien sera ensuite discuté. Vous expérimenterez également des façons de développer l'intelligence collective au sein du groupe composé d'étudiant-e-s de toutes disciplines et filières, en réfléchissant en quoi cette approche peut constituer un outil de développement professionnel. Tout le processus se fera à l'aide d'un carnet de voyage-apprentissage qui favorise la pensée créative, l'appropriation de savoirs et la réflexion autour de l'École.

Les objectifs centraux sont de :

- mettre en perspective votre posture et votre pratique professionnelle en enrichissant votre bagage pédagogique avec des approches peu travaillées autrement à la HEP,
- pratiquer une éducation à la durabilité par des approches mobilisant le processus créatif et la pédagogie gandhienne,
- développer un regard qui vous permettra de mieux tenir compte de la diversité culturelle de vos classes en Suisse tout en travaillant des questions d'actualité.

Compétences visées : 1, 2, 4 et 7

En particulier :

- porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles et sur son rôle social,
- permettre à la classe d'exister comme un lieu ouvert à la pluralité des cultures.
- s'engager dans des démarches d'innovation ou de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle,
- discerner les valeurs en jeu dans ses interventions,
- prendre en considération les acquis, les représentations, les différences sociales (genre, origine ethnique, socioéconomique et culturelle), les besoins et les champs d'intérêt particuliers des élèves dans l'élaboration et l'animation des situations d'enseignement-apprentissage,
- recourir à des approches interdisciplinaires quand elles favorisent les apprentissages et l'intégration des savoirs.

Certification

La certification porte sur trois axes : le faire, la réflexivité et la conceptualisation.

Elle est validée par 6 crédits ECTS. Font partie intégrante de la certification :

- la participation active au travail collectif,
- l'élaboration, le test et la mise en perspective d'une leçon de recherche,
- un examen oral réflexif.

Ce module vous conviendra si vous voulez ...

- expérimenter l'altérité,
- vous engager personnellement dans un échange avec les autres étudiant-e-s et les partenaires indiens,
- remettre en question et enrichir vos acquis (culturels, pédagogiques, didactiques, ...).

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

De fait, les étudiant·e·s expérimenteront l'altérité et la diversité lors de leur stage en Inde et auront ensuite à développer une séquence mobilisant les apprentissages effectués au cours de cette expérience, en tenant notamment compte de la diversité culturelle de leurs élèves.

L'apport de plusieurs domaines disciplinaires (sciences humaines et sociales, arts visuels, sciences de l'éducation) sera nécessaire pour appréhender la complexité du contexte indien et travailler dans une optique d'éducation en vue du développement durable dans un contexte international.

L'interdisciplinarité dans le module apparaît ainsi

Le module est interdisciplinaire à deux niveaux : il articule l'apport de plusieurs disciplines (didactiques des arts visuels, des sciences humaines et sociales et des sciences de la nature) autour d'un enjeu de durabilité.

L'approche gandhienne découverte en Inde fait le lien entre approches interdisciplinaires et travail disciplinaire et permet une réflexion en profondeur sur le sujet.

Le module est également transdisciplinaire dans la mesure où il articule savoirs d'expériences et savoirs académiques, tant autour de l'enjeu de durabilité étudié que lors du processus réflexif des leçons développées, discutées avec des enseignant·e·s en pratique.

Modalités particulières

Ce module comprend 15 heures de travail ensemble, réparties en 2 soirées et deux samedis dont les dates restent à fixer (avant et après le séjour) ainsi qu'un séjour d'une petite quinzaine de jours en Inde à fin janvier 2025 (2 weekends compris, dates à confirmer). En cas d'impossibilité d'aller en Inde pour raisons sanitaires, le module sera ajusté et consacré à la découverte de pédagogies actives, tant occidentales qu'indiennes, ainsi qu'à un travail collectif d'élaboration et d'analyse de moments d'enseignement (type lesson study) ;

Un bon niveau de base en anglais est nécessaire.

Les vols et une partie des frais de séjour sont pris en charge par la HEP. Une participation d'environ CHF 200.-/300.- est nécessaire par étudiant·e pour couvrir le reste des frais de séjour, les frais de visa et une éventuelle vaccination. Un appui du fond de soutien de la HEP est possible en cas de difficulté financière, l'aspect financier ne devant pas être un enjeu.

Ce module requiert une demande de congé pour les personnes en stage B, avec lettre de notre part. Cela n'a jamais posé problème jusqu'à présent.

Les places étant limitées, nous demandons une lettre de motivation (d'une demi-page à une page A4), en anglais, à adresser aux enseignantes du module nadia.lausselet@hepl.ch; nicole.goetschi-danesi@hepl.ch.

Responsable:

Sophie Sieber Meylan
sophie.sieber-meylan@
hepl.ch

Enseignante:

Sophie Sieber Meylan

Semestres:

24A et 25P (annuel)

Contenu du module

Ce module qui propose un stage dans une classe de Suisse alémanique est équivalent à un module d'approfondissement et interdisciplinaire : il vaut 6 ECTS. Ce stage de quatre semaines est proposé aux étudiant·e·s en 2^e année; **il aura lieu du 2 au 27 juin 2025**. Cette offre de mobilité permettra aux étudiant·e·s de s'immerger dans une classe primaire alémanique, ainsi que de développer leurs compétences didactiques et langagières.

Les participant·e·s seront placé·e·s dans une école primaire du canton de Zürich ou du canton de Schwyz, sous la responsabilité d'un·e enseignant·e habilité·e qui fonctionnera comme enseignant·e-hôte. Les étudiant·e·s seront amené·e·s à enseigner seul·e et en co-animation, notamment le français langue étrangère, ainsi que d'autres disciplines scolaires en concertation avec l'enseignant·e-hôte. Cette expérience d'immersion permettra aux étudiant·e·s, d'une part, de pratiquer la langue allemande, notamment en renforçant leurs capacités d'interactions orales avec les élèves de la classe et les enseignant·e·s de l'école, et, d'autre part, de mettre en œuvre des séquences d'enseignement du français basées sur les approches préconisées par les didactiques des langues étrangères et ainsi d'aborder l'enseignement-apprentissage d'une langue étrangère avec une nouvelle perspective. Afin de guider les étudiant·e·s dans leurs réflexions, chacun·e sera amené·e à rédiger un « journal de bord ».

Ces quatre semaines (week-ends compris) seront également l'occasion de créer un futur réseau professionnel et de découvrir quelques aspects de la culture alémanique. Les participant·e·s devront collecter auprès des élèves et/ou des enseignant·e·s des ressources authentiques leur permettant de concevoir, dans le futur, des séquences d'enseignement de l'allemand langue étrangère.

Une séance d'informations précédera les inscriptions. Les participant·e·s auront un atelier de préparation avant le départ. Une séance de bilan sera également organisée après le stage.

Compétences visées : 4 et 7

En particulier :

- prendre en considération les acquis, les représentations, les différences sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle), les besoins et les champs d'intérêt particuliers des élèves dans l'élaboration et l'animation des situations d'enseignement-apprentissage,
- choisir ou élaborer des approches didactiques variées et appropriées,
- encadrer les apprentissages des élèves par des stratégies, des démarches, des questions et des rétroactions de manière à favoriser l'intégration des apprentissages,
- favoriser l'intégration pédagogique et sociale des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap,
- proposer aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles qui les font progresser.

Certification

Pour valider ce module, les étudiant·e·s devront présenter leur « journal de bord » composé de photos et vocaux et rendre un dossier comprenant un retour réflexif sur le stage et leur parcours langagier, ainsi que l'esquisse d'une séquence d'enseignement de l'allemand basée sur un document authentique. De plus, l'enseignant·e-hôte devra donner une évaluation satisfaisante des prestations fournies par l'étudiant·e durant le stage.

Ce module vous conviendra si vous êtes ...

- motivé·e à découvrir un autre système éducatif et à créer un réseau professionnel,
- intéressé·e à développer vos compétences didactiques, pédagogiques et langagières.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

Vivre une immersion dans un contexte scolaire différent et employant une langue de scolarisation autre que sa langue première devrait sensibiliser les futur·e·s enseignant·e·s aux possibles difficultés de s'intégrer dans une nouvelle école et ainsi pouvoir développer des approches pédagogiques plus inclusives. De plus, les écoles alémaniques développent depuis de nombreuses années un enseignement basé sur la pédagogie du projet, les classes flexibles et l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers, ce qui devrait permettre aux participant·e·s d'enrichir leurs approches didactiques.

L'interdisciplinarité dans le module apparaît ainsi

Ce module offrant de développer des compétences didactiques et langagières est interdisciplinaire. Le stage permet d'observer l'enseignement de diverses disciplines connues dans un autre contexte, mais aussi des disciplines particulières à la région alémanique ainsi que d'éventuels projets ou programmes mettant en avant les aspects interdisciplinaires. En outre, comme les autres modules interdisciplinaires, le travail de certification s'articulera autour du « faire » (le stage), de la « réflexivité » (le journal de bord) et de la « conceptualisation » (pistes didactiques / esquisse d'une séquence d'enseignement basée sur du matériel authentique).

Responsable:

Hélène Çelik
helene.celik@hepl.ch

Enseignant·e·s :

Liste disponible sur le site web HEP, page [PEERS](#)

Semestres:

24A et 25P (annuel)

Contenu du module

Le PEERS (Projet d'Etudiant·e·s et d'Enseignant·e·s-chercheurs·euses en Réseaux Sociaux) est un module interdisciplinaire proposé par un·e formateur·trice de la HEP Vaud, en collaboration avec une institution partenaire et l'unité Relations internationales et mobilité (RIM).

Un groupe d'étudiant·e·s de la HEP Vaud travaille en collaboration avec un groupe d'étudiant·e·s d'une institution partenaire, encadré·e·s par un·e formateur·trice de chaque institution. Les PEERS se déroulent sur une année académique, en alternant des phases de travail collaboratif à distance avec des phases en présentiel (en général, une semaine OUT chez le partenaire en automne et une semaine IN à la HEP Vaud au printemps).

PEERS proposés en 2024 et 2025 :

- Les échanges comme facteurs de motivation pour l'apprentissage des langues nationales – zwischen Genfersee und Bodensee, Olivier Bolomey, PH Thurgau, Suisse
- Teachers as makers of pedagogical tools in international contexts, Engin Bumbacher, Teacher College Columbia University, États-Unis
- Transformative outdoor education: connecting schools, communities, places, Ismaël Zosso, Université de Linköping, Suède
- Diversité, Bessa Myftiu, Université de Tirana, Albanie
- Pour une école inclusive et durable, Anne-Marie Lo Presti, Università di Bologna, Italie
- Tomorrow's learning spaces, Stephanie Burton, University College Copenhagen, Danemark
- Médiation culturelle en milieu scolaire, Nicole Goetschi Danesi, INSPE Versailles, France
- Favoriser la collaboration et la créativité des élèves en programmant des robots éducatifs, Morgane Chevalier, INSPE Nice, France
- Former les enseignant·e·s de demain à l'aide de pédagogies innovantes et du numérique, Cédric Roure, Université de Bretagne Occidentale, France

Compétences visées : 1, 2, 4 et 8

En particulier :

- développer un jugement critique sur les origines et les pratiques culturelles ainsi que sur les rôles sociaux,
- traiter des questions d'innovation ou de recherche visant à améliorer les pratiques professionnelles,
- mettre en place les éléments qui permettent d'établir un consensus au sein d'une équipe,
- utiliser des approches interdisciplinaires dans l'apprentissage et l'intégration de connaissances,
- développer des séquences d'enseignement-apprentissage basées sur des objectifs communs,
- exploiter les technologies en vue d'initier des échanges et d'établir des réseaux d'apprentissage.

Certification

Les modalités de la certification seront précisées par les enseignant·e·s responsables pour chaque projet.

Ce module vous conviendra si vous êtes...

- en 2^e ou en 3^e année,
- motivé·e à participer à un projet mené en collaboration avec un partenaire suisse ou international et à créer des liens avec des étudiant·e·s d'autres institutions académiques,
- intéressé·e à découvrir d'autres systèmes éducatifs,
- ouvert·e à participer à un projet d'échange, mais vous n'avez pas la disponibilité ou l'intention de partir pendant un semestre,
- motivé·e à mettre en pratique vos compétences linguistiques ainsi que collaboratives et à les améliorer.

L'interdisciplinarité dans le module apparaît ainsi

La configuration des PEERS s'inscrit parfaitement dans une visée d'interdisciplinarité et d'ouverture sur le monde. La participation à un PEERS contribue à développer les soft skills comme : savoir travailler en groupe, négocier et coopérer. Collaborer au sein d'un groupe multiculturel permet aussi de renforcer ses compétences de médiation, ses compétences linguistiques ainsi que ses compétences interculturelles. La participation à un PEERS renforce également les compétences des futur·e·s enseignant·e·s en matière de gestion des classes multiculturelles ainsi que la maîtrise des TIC dans l'enseignement-apprentissage.

Candidatures

Si vous souhaitez participer à un PEERS, merci de choisir le thème qui vous intéresse le plus parmi les projets proposés.

Rédiger une lettre de motivation et postuler directement auprès de l'enseignant·e responsable du projet, qui confirmera ensuite votre participation.

Délai d'inscription : **dimanche 8 septembre 2024.**

Cette offre est annuelle. La certification de celle-ci donne lieu à 3 ECTS et prend la place d'un module interdisciplinaire.

Responsable:
Carole Lesigne
carole.lesigne@hepl.ch

Enseignante:
Carole Lesigne

Semestres:
24A et 25P (annuel)

Contenu du module

Il s'agit d'acquérir les « pré-requis plateau » développant une réelle capacité d'écoute et d'inter-action au sein d'un groupe d'apprentis comédien-ne-s ainsi qu'une liberté de jeu devant un public. Le plaisir de jouer et d'être ensemble est un aspect important de ce module. Ce travail aboutira à une représentation publique d'une pièce de théâtre dans un lieu à convenir.

Diverses étapes sont nécessaires afin de créer une dynamique de groupe et apprivoiser sa propre présence en scène. Il s'agit avant tout de se familiariser avec son corps et sa voix pour être conscient-e de sa présence dans l'espace et de son adresse face au groupe.

Presque deux mois sont consacrés à l'expérimentation de l'espace scénique et du jeu à travers la voix parlée, la diction, la corporalité, le mouvement; ainsi que le développement et le partage des univers et des imaginaires de chacun-e-s. La pièce est abordée dans un premier temps à travers des improvisations ludiques et thématiques. Ensuite vient l'étape de la distribution et du travail du texte, période durant laquelle le travail personnel (2 à 4h par semaine) en dehors des répétitions est indispensable. Puis interviennent les collaborations avec les autres corps de métiers.

Le but de ces représentations, entre trois et six, est de jouer devant un public à la fois mixte, scolaire et tout public, et intergénérationnel. Le fait d'avoir l'opportunité de faire une reprise permet aux comédien-ne-s de mûrir leurs personnages et d'accroître l'aisance de leur jeu.

Un dossier pédagogique est préparé en amont et est envoyé aux différents établissements scolaires. Sur demande ou ponctuellement, des visites des coulisses de la création ou des « bords de scène » peuvent être organisés.

Ce module se déroule sur DEUX semestres les lundis soir de 18h00 à 20h30 (et potentiellement certains mercredis soir). Un travail en répétitions partielles et/ou en groupe sera organisé sur un ou plusieurs week-ends. En raison de la forte tonalité collective du projet, la présence à chaque atelier et répétition est indispensable.

Compétences visées : 2, 6, 9 et 11

- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel,
- planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves,
- travailler à la réalisation des objectifs éducatifs de l'école avec tous les partenaires concernés,
- communiquer de manière claire et appropriée dans les divers contextes liés à la profession enseignante.

Certification

A travers une grille d'évaluation, il importe d'évaluer la progression individuelle des participant-e-s tout au long du processus :

- engagement personnel dans la création collective,
- investissement au sein du groupe,
- présence aux ateliers et aux répétitions supplémentaires,
- initiatives personnelles et apport à la création théâtrale,
- responsabilisation quant au travail à fournir durant les répétitions et en dehors,
- présentation en public.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- être acteur ou actrice d'un projet théâtral d'envergure,
- approfondir vos aptitudes théâtrales,
- développer votre créativité,
- développer vos capacités à évoluer au sein d'un groupe et à créer collectivement,
- participer à des prestations publiques de qualité.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

Trouver sa place sur un plateau de théâtre est une oscillation permanente entre savoir se connecter au groupe; affirmer sa présence et offrir de l'espace pour le, la ou les partenaires. En expérimentant cette sensation au travers d'exercices concrets, vous allez vous outiller pour être capables de favoriser l'inclusion de chacun-e-s de vos élèves au sein du groupe.

La distribution des rôles et les exercices spécifiques à chacun-e-s dans le cadre du travail du personnage mettent en valeur la diversité comme un aspect précieux de création artistique. Au cours de ce module, vous allez apprendre à repérer et à valoriser les spécificités de vos élèves pour former un groupe solidaire et bienveillant. La production de présentations théâtrales de qualité, intégrant chaque étudiant-e quel que soit son niveau en théâtre, est une responsabilité collective basée sur la diversité comme force créatrice. Par l'analyse de cette expérience, vous allez disposer de pistes pour mettre en place des activités similaires avec vos élèves.

Cette offre est annuelle. La certification de celle-ci donne lieu à 3 ECTS et prend la place d'un module interdisciplinaire.

Responsable:
Julien Laloux
julien.laloux@hepl.ch

Enseignant:
Julien Laloux

Semestres:
24A et 25P (annuel)

Contenu du module

Dans la formation des enseignant-e-s, la voix est un élément essentiel. Le Chœur HEP permet de développer cet instrument par le biais d'un répertoire soigneusement choisi, adapté aux besoins et caractéristiques des étudiant-e-s qui constituent un groupe hétérogène. Les œuvres choisies constitueront la base du travail pédagogique et musical. Un plan de réalisation adapté découlera de ce travail de base. Divers types d'exercices permettront une interaction entre les membres du chœur et consolideront l'unification des différents registres. Chaque étape d'apprentissage sera soutenue par un degré de concentration optimal afin de progresser. Ce mode de travail révélera la possibilité d'agir sur la dynamique de groupe afin d'aboutir à une progression réelle. Ce module se prolongera par un concert public à la Cathédrale de Lausanne avec solistes et orchestre. Une grande œuvre de Joseph Haydn, La Création, y sera interprétée. Ainsi les participant-e-s se trouveront au cœur d'une expérience pédagogique et artistique.

Planification :

Ce module se déroule sur DEUX semestre les mercredis – et certains mardis – de 18h00 à 20h00 (sauf vacances scolaires). Un travail en répétitions partielles et/ou en groupe sera organisé sur un ou deux week-ends.

Une séance de prise de contact **obligatoire** permettra une appréciation du niveau vocal de chacun-e. Elle aura lieu le 18 septembre 2024 à 17h50 à la salle B21-233. L'inscription définitive au module doit être confirmée par le chef du Chœur HEP. Le concert ayant lieu en novembre 2024, après la certification, un engagement écrit de participation à celui-ci sera demandé.

Compétences visées : 1, 2, 4 et 5

- manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner afin de favoriser la création de liens significatifs chez l'élève,
- préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver,
- adapter le déroulement de l'activité aux réalités du moment,
- détecter, en situation d'apprentissage, les forces et les difficultés des élèves et différencier son enseignement en fonction de ses observations.

Certification

- Participation régulière au module, aux répétitions supplémentaires, aux entretiens et au(x) concert(s).
- Engagement et investissement personnel dans le processus créatif.
- Ecoute des autres et intégration de sa prestation dans l'ensemble.
- Préparation individuelle.

Un travail écrit personnel de quatre pages complétera l'évaluation certificative.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- être acteur ou actrice d'un projet musical d'envergure,
- approfondir vos aptitudes musicales,
- optimiser vos capacités vocales,
- participer à des prestations publiques de haut niveau.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

En musique, le niveau de connaissance et de maîtrise des élèves a toujours été très diversifié. Selon le milieu social et culturel, les élèves ont eu accès ou non à des cours privés d'instrument, de chant et/ou de solfège, ce qui accroît de manière significative les différences de compétence.

C'est l'un des enjeux de la musique à l'école de permettre à chacun-e de s'intégrer dans le groupe pour des activités communes, et c'est également le cas au Chœur HEP, où la production d'un concert de qualité est un but à atteindre en intégrant chaque étudiant-e, quel que soit son niveau vocal et musical.

Cette offre est annuelle. La certification de celle-ci donne lieu à 3 ECTS et prend la place d'un module interdisciplinaire.

Responsable:
Timmy Schenk
timmy.schenk@hepl.ch

Enseignant:
Timmy Schenk

Semestres:
24A et 25P (annuel)

Contenu du module

Ce module unique et innovant est spécialement conçu pour les futur-e-s enseignant-e-s désireux-euses d'explorer l'univers de la musique à travers la création d'un groupe Pop/Rock. Faites le grand saut et plongez-vous dans le monde de la musique live pour terminer en apothéose lors d'un concert public !

Le Groupe Vocal et Instrumental (Pop/Rock) est conçu pour accueillir débutant-e-s comme celles et ceux ayant déjà une expérience musicale solide. Chaque participant-e aura l'occasion de découvrir et développer ses compétences instrumentales et vocales et d'ainsi développer sa musicalité. Que vous vouliez tenir une guitare en main pour la première fois, réveiller la batteuse ou le batteur qui sommeille en vous ou développer votre technique vocale, ce module est fait pour vous !

Le choix du répertoire est au cœur de ce module et vous proposera un voyage dans les contrées Pop et Rock des années 60 à aujourd'hui, offrant ainsi une richesse culturelle et historique. Vous serez ainsi à même de comprendre l'évolution de ces genres musicaux et d'apprécier la diversité des styles et des techniques.

Le tournus, encouragé mais pas obligatoire, organisé entre les différents instruments au sein du groupe encourage à la polyvalence et permet de découvrir les différents rôles typiques d'un band. Cette modalité favorise un apprentissage musical varié, mais aussi le développement d'autres compétences transversales essentielles au métier d'enseignant-e telles que l'écoute, la collaboration et la flexibilité.

Une séance de prise de contact - le 23 septembre 2024 à 18h00 - permettra une appréciation du niveau musical de chacun-e.

Planification : ce module se déroule les lundis de 18h00 à 20h00 (sauf vacances scolaires) en C33 au 6^e étage dans les salles de musique et la salle 620.

Compétences visées : 1, 2, 4 et 5

- manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner afin de favoriser la création de liens significatifs chez l'élève,
- créer des situations d'apprentissage favorisant l'interdisciplinarité et la diversité culturelle en vue d'optimiser l'intégration des connaissances,
- préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver,
- adapter le déroulement de l'activité aux réalités du moment,
- prendre en compte la diversité des démarches des élèves,
- détecter, en situation d'apprentissage, les forces et les difficultés des élèves et ajuster son enseignement en fonction de ses observations.

Certification

- Participation régulière au module, aux répétitions supplémentaires, aux entretiens et au concert.
- Engagement et investissement personnel dans le processus créatif.
- Ecoute des autres et intégration de sa prestation dans l'ensemble.
- Préparation individuelle.

Un travail écrit personnel de quatre pages complètera l'évaluation certificative.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- prendre part à un projet musical d'envergure,
- développer vos compétences musicales,
- développer vos compétences transversales de collaboration.

La prise en compte de la diversité dans ce module apparaît ainsi

Du fait de son essence puisée dans la pratique sociale de la musique en groupe, ce module accorde une importance capitale à la prise en compte de la diversité des participant-e-s, reconnaissant et valorisant les différences individuelles comme une richesse au sein du groupe. Ce module se veut inclusif et favorise une atmosphère d'ouverture et de respect mutuel permettant à chacun-e de partager sa perspective unique en vue d'apprendre mutuellement et de collaborer de manière créative. En mettant l'accent sur la diversité, ce module prépare les futur-e-s enseignant-e-s à mieux répondre aux besoins variés de leurs futur-e-s élèves.

L'interdisciplinarité dans le module apparaît ainsi

En offrant aux participant-e-s une approche holistique de l'apprentissage, ce module transcende les frontières traditionnelles des disciplines. Intégrant des éléments d'histoire de la musique, de technique instrumentale et vocale, de théorie musicale ainsi que de gestion de projet, de collaboration et de communication, ce module vise à tisser des liens entre les divers domaines de connaissances. Les participant-e-s pourront ainsi enrichir leur compréhension de la musique en tant que phénomène culturel et social tout en développant des compétences transversales essentielles au métier d'enseignant-e (pensée critique, créativité et capacité à travailler en équipe).

Responsable:
Filière Enseignement
primaire

Semestres:
24A et 25P (annuel)

Contenu du module

L'engagement d'un·e étudiant·e au sein d'un projet ou d'une commission HEP peut être reconnu par l'obtention de 3 ECTS, en lieu et place des crédits liés à la participation et à la certification d'un module interdisciplinaire.

Cette procédure peut concerner diverses formes de projets : participation à une Commission des études, au Comité de l'Association des étudiants, à un groupe de travail HEP, etc. La filière Enseignement primaire analysera toute demande de certification liée à la participation à un de ces projets, et en fixera les modalités, d'accord avec le formateur qu'elle chargera du suivi et de la certification du projet.

L'étudiant·e concerné·e, pour obtenir 3 ECTS, devra pouvoir attester de sa participation régulière et de son engagement pendant une année au moins. Par ailleurs, il ou elle devra fournir un travail de certification mis sur pied dans le cadre de sa participation au groupe ou au projet en question.

Compétences visées : 1, 2, 9 et 10

- porter un regard historique et critique sur les disciplines enseignées,
- s'engager dans des démarches d'innovation et de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle,
- coordonner ses interventions avec les partenaires de l'école dans un esprit de concertation en délimitant les champs d'action et de responsabilités de sa fonction,
- animer un groupe de travail et conduire des réunions.

Certification

Ce travail certificatif pourra prendre des formes différentes, mais la certification devra faire référence aux trois dimensions suivantes :

- le faire (élaborer une réalisation de qualité),
- la réflexivité (se situer en tant que futur·e professionnel·le et se situer au niveau du contenu du module, plus particulièrement par rapport au repérage de difficultés et à la mise en œuvre de mesures adéquates),
- la conceptualisation (analyser un cadre conceptuel clairement défini et issu de la littérature scientifique).

Dans un premier temps, l'étudiant·e devra transmettre à la filière Enseignement primaire une demande contenant une brève description du travail envisagé (avant-projet) et de son intérêt dans le cadre de la formation.

Cette demande devra parvenir à la filière avant le 27 septembre 2024 pour être prise en compte. Une fois la demande reçue, elle sera examinée et, si acceptée, la filière mettra en contact l'étudiant·e avec le formateur ou la formatrice chargé·e du suivi et de la certification du projet.

La prise en charge d'un projet personnel de formation exige de l'étudiant-e concerné-e un haut degré d'autonomie, d'organisation et une capacité démontrée à développer une réflexion critique et scientifiquement fondée.

La mise en place, le suivi et la certification d'un projet personnel de formation permet l'obtention de 3 ECTS, et remplace dans ce cas la participation et la certification d'un module interdisciplinaire.

Contenu du module

S'inscrivant hors des modules proposés par la HEP, ce projet personnel peut concerner n'importe quel champ de la formation, et se présenter sous différentes formes : participation à un projet d'établissement, colloque national ou international, formation externe, etc. Toutefois, le projet doit s'inscrire dans la cadre du référentiel des compétences professionnelles et, idéalement, comporter une dimension interdisciplinaire.

Responsable:
Filière Enseignement
primaire

Semestres:
24A et 25P (annuel)

La filière Enseignement primaire analysera toute proposition de projet professionnel de formation. L'étudiant-e intéressé-e soumettra un avant-projet à la responsable de la filière, puis, si son projet est accepté, sera mis en contact avec un-e professeur-e de la discipline concernée qui l'accompagnera dans la réalisation de son projet et procédera à sa certification.

Compétences visées : 2 et 11

- s'engager dans des démarches d'innovation et de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle,
- respecter les règles de la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, lors des échanges avec les élèves et l'ensemble des partenaires de l'école.

Certification

Tout comme le projet lui-même, le travail certificatif peut prendre des formes diverses, mais la certification devra faire référence aux trois dimensions suivantes :

- le faire (élaborer une réalisation de qualité),
- la réflexivité (se situer en tant que futur-e professionnel-le et se situer au niveau du contenu du module, plus particulièrement par rapport au repérage de difficultés et à la mise en œuvre de mesures adéquates),
- la conceptualisation (analyser un cadre conceptuel clairement défini et issu de la littérature scientifique).

Dans un premier temps, l'étudiant-e devra transmettre à la filière Enseignement primaire une demande contenant une brève description du travail envisagé (avant-projet) et de son intérêt dans le cadre de la formation. Cette demande devra parvenir à la filière avant le 27 septembre 2024 pour être prise en compte.

Une fois la demande reçue, elle sera examinée et, si acceptée, la filière mettra en contact l'étudiant-e avec le formateur ou la formatrice chargé-e du suivi et de la certification du projet.

hep/

Haute école pédagogique
Filière Enseignement primaire
Avenue de Cour 33
CH-1014 Lausanne

www.hepl.ch

Crédits : Shutterstock

Version du 04.07.2024